



DSPACE

<https://dspace.org/>

Essai d'analyse et d'interprétation lexico sémantique des discours de certains partis politiques lors de la campagne électorale de 2005 au Burundi

KWIZERA, Flora; Sous la direction de : Mélchior NTAHONKIRIYE

2007

UB, Faculté des Lettres et Sciences Humaines

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/881>

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES
Département de Langue et Littérature
Françaises

ESSAI D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION
LEXICO-SEMANTIQUE DES DISCOURS DE CERTAINS PARTIS
POLITIQUES LORS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DE 2005
AU BURUNDI

Par
Lt. Flora KWIZERA

Sous la direction de :

Pr. Melchior NTAHONKIRIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement
en vue de l'obtention du grade de Licencié en
Langue et Littérature Françaises.

Bujumbura, Septembre 2007

i

DEDICACE

A Papa et Maman pour tout,

A toi cher Epoux et à nos enfants Kleussy et Marty,

A nos Frères et Sœurs,

A la famille MBABAREMPORE Michel,

A tous nos Amis,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS.

Le travail qui suit est le fruit d'une longue étude. Il n'aurait pas été possible sans la contribution dévouée d'un grand nombre de personnes. Au premier rang de celles -ci, nous souhaitons distinguer le Professeur Melchior NTAHONKIRIYE, directeur du présent mémoire, qui nous a donné de précieux conseils et nous a guidé dans la voie difficile de notre recherche.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à tous les éducateurs qui ont contribué à notre formation morale et intellectuelle.

Nous sommes également redevables auprès de tous ceux qui nous ont transmis une documentation sans laquelle cette étude aurait été incomplète. Par leurs connaissances et leur accueil chaleureux, ils nous ont beaucoup aidés.

Enfin, nous ne remercierons jamais assez notre époux, nos parents, nos frères et sœurs ainsi que nos amis, pour leur soutien constant, la pertinence de leurs remarques et leur aide inestimable.

Aucune des personnes mentionnées ne serait être tenue pour responsable des erreurs dont ce travail ne peut être exempt ou des analyses présentées qui n'engagent que l'auteur.

SIGLES ET ABREVIATIONS

Aux.	: Auxiliaire
CECI	: Commissions Electorales Communales Indépendantes
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPI	: Commissions Electorales Provinciales Indépendantes
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces pour la Défense de la Démocratie.
Dét.	: Déterminant
EISA	: Electoral Institute of South Africa
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
Ibidem	: Même auteur, même ouvrage
Idem	: Même auteur
IFES	: International Found for Electoral Systems
Inf.	: Infinitif
Mod.	: Modalité
MRC	: Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen

IV

N	: Nom
ONUB	: Opération des Nations Unies au Burundi
Op. cit	: Opere Citate
P	: Phrase
p	: Page
pers.	: Personne
Plur.	: Pluriel
Prép.	: Préposition
pp	: Pages
S Adj.	: Syntagme Adjectival
Sing.	: Singulier
SN	: Syntagme Nominal
SP	: Syntagme Prépositionnel
SV	: Syntagme Verbal
UPRONA	: Union pour le Progrès National
V	: Verbe
Vs	: Versus
(-)	: Négatif
(+)	: Positif
(+/-)	: Plus ou moins

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Sigles et abréviations.....	iii
Tables des matières.....	v
0. INTRODUCTION GENERALE.....	1
Choix et intérêt du sujet.....	2
Objectifs.....	4
Hypothèses.....	5
Portée et limite du sujet.....	5
Méthodologie.....	6
a) La constitution du corpus.....	7
b) Les sources.....	7
Articulation du travail.....	8
CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE.....	9
I.1. CADRE THEORIQUE	9
I.1.1. Historique de l'analyse du discours.....	9
I.1.2. Les approches du discours.....	12
I.1.2.1. La lexicologie non quantitative.....	12
I.1.2.2. L'énonciation.....	12
a) La distance.....	13
b) La modalisation.....	13

VI

c) La transparence.....	13
d) L'opacité.....	13
e) La tension.....	13
I.1.2.3. L'approche syntaxique.....	14
I.1.2.4. La grammaire de texte.....	15
I.2 CADRE SOCIO- HISTORIQUE DU SUJET.....	16
I.2.1. Contexte général.....	16
I.2.1.1. Contexte politique.....	16
I.2.1.2. Contexte socio-économique.....	17
I.2.1.3. Administration locale.....	18
I.2.1.4. Cadre juridique et réglementaire.....	19
a) De la mise en place de la CENI et de sa composition.....	19
b) Référendum constitutionnel.....	20
c) Autres scrutins.....	22
CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO- SEMANTIQUE.....	23
II.0. INTRODUCTION.....	23
II.1. LA DEMOCRATIE.....	24
II.1.1. Les actants.....	24
II.1.1.1. Les actants1.....	24
II.1.1.1.1. Les actants1 des verbes d'état.....	24
II.1.1.1.2. Les actants1 des verbes d'action.....	26
II.1.1.1.3. Les actants1 des auxiliaires modaux.....	28
II.1.1.2. Les actants2.....	31
II.1.1.2.1. Avec les verbes d'action.....	31
II.1.1.2.2. Avec les auxiliaires modaux.....	34
II.1.1.3. Les actants3.....	35
II.1.2. Les circonstants.....	36
II.1.3. Les associations.....	38
II.1.3.1. La démocratie en association avec les objets.....	38

VII

II.1.3.1.1. Objets humains.....	38
II.1.3.1.2. Objets moraux.....	39
II.1.3.2. La démocratie en association avec les actions.....	40
II.1.3.3. La démocratie en association avec les situations.....	41
II.1.4 Les qualifications.....	41
II.2. LA PAIX.....	44
II.2.1. Les actants.....	44
II.2.1.1. Les actants1.....	44
II.2.1.1.1. Les actants1 des verbes d'état.....	44
II.2.1.1.2. Les actants1 des verbes d'action.....	45
II.2.1.1.3. Les actants1 des auxiliaires modaux.....	46
II.2.1.2. Les actants2.....	47
II.2.1.2.1. Avec les verbes d'action.....	47
II.2.1.2.2. Avec les auxiliaires modaux.....	49
II.2.1.3. Les actants3.....	50
II.2.2. Les circonstants.....	51
II.2.3. Les associations.....	52
II.2.3.1. La paix en association avec les objets.....	52
II.2.3.1.1. Objets humains.....	52
II.2.3.1.2. Objets moraux.....	53
II.2.3.2. La paix en association avec les actions.....	54
II.2.3.3. La paix en association avec les états.....	55
II.2.3.4. La paix en association avec les événements.....	56
II.2.4. Les qualifications.....	57
II.2.5. Les oppositions.....	57
II.3. LA JUSTICE.....	58
II.3.1. Les actants.....	58
II.3.1.1. Les actants1.....	58
II.3.1.1.1. Les actants1 des verbes d'état.....	58
II.3.1.1.2. Les actants1 des verbes d'action.....	59
II.3.1.1.3. Les actants1 des auxiliaires modaux.....	60
II.3.1.2. Les actants2.....	61
II.3.2. Les circonstants.....	62

VIII

II.3.3. Les associations.....	63
II.3.4. Les qualifications.....	64
II.4. LE DEVELOPPEMENT.....	65
II.4.1. Les actants.....	65
II.4.1.1. Les actants1.....	65
II.4.1.1.1. Les actants1 des verbes d'état.....	65
II.4.1.1.2. Les actants1 des verbes d'action.....	66
II.4.1.1.3. Les actants1 des auxiliaires modaux.....	67
II.4.1.2. Les actants2.....	68
II.4.2. Les circonstants.....	69
II.4.3. Les associations.....	70
II.4.4. Les qualifications.....	72
CHAPITRE III : L'ANALYSE ENONCIATIVE.....	73
III.0. INTRODUCTION.....	73
III.1. LE JEU DES PRONOMS.....	74
III.1.1. La première personne du singulier : « JE ».....	74
III.1.2. La deuxième personne du singulier : « Tu ».....	75
III.1.3. La première personne du pluriel : « NOUS ».....	76
III.1.4. La deuxième personne du pluriel : « VOUS ».....	82
III.1.5. La troisième personne.....	84
III.1.5.1. Le pronom « IL ».....	84
III.1.5.2. Le pronom « ON ».....	85
III.2 LES FORMES POSSESSIVES :	
notre (nos), votre (vos), leur(s).....	86
III.3 LES FORMES DEMONSTRATIVES :	
c'est, celui, ceux, ceci, cela.....	87
III.4 LA FORME INTERROGATIVE.....	88
III.5 LA FORME IMPERATIVE.....	89
III.6 CONCLUSION.....	90
CONCLUSION GENERALE.....	91
BIBLIOGRAPHIE.....	94

0. INTRODUCTION GENERALE.

Les élections constituent l'une des démarches adoptées dans le choix des représentants en régimes démocratiques. Avec les élections, la population participe à la gestion de la chose publique, puisqu'elle peut se faire élire ou le pays est géré par les représentants dûment mandatés par elle.

Les élections au suffrage universel restent le moyen le plus avancé et préféré par plusieurs Etats pour désigner les dirigeants. C'est ainsi que les élections garantissent non seulement la liberté politique mais aussi constituent un moyen de création et de justification de la légitimité du pouvoir.

Les élections supposent trois moments forts à savoir : leur préparation, les élections elles-mêmes, ainsi que la gestion des résultats issus des élections.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser au volet « préparation ».

Quatre partis politiques vont retenir notre attention au cours de l'analyse :

le CNDD - FDD, le FRODEBU, l'UPRONA et le MRC.

Des aspirations élémentaires sont sollicitées par les candidats de ces partis. Ceux-ci savent pertinemment que la société a besoin d'une démocratie, d'une paix, d'une justice ; qu'elle a des désirs d'espérer un avenir meilleur, donc un développement continu.

Les différents rivaux déploient leurs capacités qui consistent en la mise en œuvre du discours de célébration de héros de valeurs facilitant la mobilisation des électeurs.

0.1 . CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET

Des confusions sont entretenues autour du concept de « discours » et celles-ci font que l'analyse du discours reste un domaine qui se cherche encore. De plus, les travaux déjà réalisés sur cette discipline dans notre Université restent insuffisants. Aussi, aurons-nous donné notre contribution en explorant ce domaine.

Pourquoi donc avons-nous accordé un intérêt particulier au discours politique ?

Comme on le sait, le Burundi a vécu une période cruciale au tournant du XXe Siècle. Plusieurs partis politiques sont nés et ceci dans l'objectif de conquérir le pouvoir. Des campagnes électorales ont été organisées, et à cet effet, nous avons cherché à explorer le langage utilisé par les leaders des différents partis politiques afin de gagner les élections.

L. GUESPIN explique les raisons profondes d'un tel choix porté sur les discours politiques :

« Si l'on ne veut pas introduire le laxisme dans ce domaine encore neuf qu'est l'analyse du discours, il s'impose de se spécialiser dans des textes dont les règles discursives soient les moins capricieuses possibles. A ce titre, l'énoncé politique est particulièrement satisfaisant. »¹

Pour cet auteur, dans le discours politique, *« Il s'agit généralement d'énoncés sur énoncés ; ainsi le problème de la situation est-il réduit au minimum, la situation étant un précédent discours, elle est déjà linguistique. »²*

Les discours politiques qui vont faire l'objet de notre analyse ont tous été prononcés pendant la campagne pour les élections de 2005 au Burundi.

¹ GUESPIN. L., *Problématiques des travaux sur le discours politique*, Langages n° 23, p.23.

² *Ibidem*

Etant donné que l'analyse du discours a pour caractéristique d'opérer le plus souvent sur plusieurs discours mis en relation par la prise en considération de leurs conditions de production, notre recherche est également orientée dans ce sens. En effet, tous les discours soumis à l'analyse ont été prononcés pendant une période bien précise, « la campagne électorale de 2005 au Burundi. »

Aussi, notre travail se focalise t-il sur quatre partis politiques à savoir : le CNDD-FDD, le FRODEBU, l'UPRONA, et le MRC. Pourquoi cela ?

La raison est que nous avons cherché à équilibrer notre étude. En effet, les deux premiers partis sont dits « Partis à majorité hutu » et les deux derniers, « Partis à majorité tutsi ». En plus, nous avons été fascinée par la détermination de ces partis durant tout le temps qui leur avait été accordé pour la sensibilisation de la population.

MAINGUENEAU abonde dans le même sens en disant ceci :

« Pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible. »¹

¹ MAINGUENEAU, D., **Initiation aux méthodes de l'analyse du discours**, Paris, Hachette, 1976, p.18.

0.2 OBJECTIFS

Notre analyse doit nous permettre de répondre aux questions suivantes :

- Qui parle ?
- A qui ?
- De quoi ?
- Comment ?
- Pourquoi ?

L'objectif central de notre analyse est de déceler le lien qui existe entre les discours des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC, prononcés pendant la campagne électorale de 2005 au Burundi, et les conditions historiques de leur production.

Après avoir identifié le locuteur, nous tâcherons de préciser la place qu'il occupe dans le processus de communication, le parti qu'il représente lors de l'émission de son discours, ainsi que l'importance sociopolitique y afférant.

La deuxième question consiste à déterminer les différents publics auxquels s'adresse le locuteur. En effet, la nature du public conditionne la forme du discours, ainsi que son contenu.

La troisième interrogation est en rapport avec le contenu du discours, c'est-à-dire la matière des énoncés. Dans notre analyse lexicosémantique, nous allons dégager le sens des énoncés dépendant à la fois du comment et du pourquoi du discours.

L'analyse énonciative, quant à elle, nous permettra de débusquer les intentions parfois cachées des locuteurs, leurs inscriptions parfois involontaires dans le discours en question.

La quatrième question est celle de la forme du discours. Celle-ci va nous renseigner sur le locuteur, sur l'allocutaire, sur les conditions de production, sur les motivations de l'énonciateur, sur le contenu de ses énoncés, ... Bref, nous allons comparer les discours entre eux.

La dernière question est celle du pourquoi, c'est-à-dire l'étude des conditions de production qui nous permettra de préciser pourquoi le locuteur a préféré tel énoncé et non tel autre.

0.3. HYPOTHÈSES

- Etant donné que tout discours est organisé en une certaine structure, les différents discours des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC, prononcés pendant la campagne électorale de 2005 au Burundi ne font pas exception. Dans notre analyse, nous essaierons de caractériser cette structure.
- Le vocabulaire politique des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC est commun. Cependant, chaque parti essaie d'accoler aux mots une signification spécifique, particulière.
- L'environnement linguistique des notions de *démocratie*, de *justice*, de *paix* et de *développement* dépend largement des conditions de production.

0.4. PORTÉE ET LIMITE DU SUJET

Lorsqu'on opère sur une langue quelconque, on ne prend conscience du sens des unités significatives qu'en les traduisant dans sa propre langue. Le danger, dans ce cas, est qu'on peut être tenté d'interpréter la langue décrite en fonction de la langue cible.

Il convient donc de prendre conscience des dangers auxquels nous expose la nécessité de traduire certains discours faisant partie de notre corpus.

La subjectivité peut également survenir en analyse du discours. L'analyste a tendance à prendre parti pour ou contre un protagoniste, et cela est surtout fréquent dans les discours politiques.

A ce propos, Georges VIGNAUX dit ceci :

« On fait souvent de ces discours une lecture orientée politiquement, qu'il serait illusoire, bien sûr, de penser qu'une analyse peut se faire sans prise de position même implicite au préalable ; pour conclure que la neutralité de l'analyse est un de ces buts difficiles, voire inaccessible. »¹

Malgré cette entrave, nous tâcherons de rester neutre et d'appliquer la rigueur scientifique que l'analyse du discours prétend avoir.

0.5. MÉTHODOLOGIE

Notre travail porte sur les discours des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC, prononcés pendant la campagne électorale de 2005 au Burundi. Dans le relevé de notre corpus, nous avons utilisé la méthode que CHAUVEAU décrit en ces termes :

« Lorsque l'on constitue un corpus, on ne s'intéresse pas nécessairement à la totalité des énoncés appartenant aux textes du corpus. On ne peut soumettre à l'analyse qu'un sous-ensemble de ces énoncés dont les modalités de relevé dépendantes des hypothèses de recherche sont définies dans les règles de constitution du corpus. »²

¹ VIGNAUX, G., *Argumentation et discours de la norme*, Langages n°52, décembre 1978, p. 119.

² CHAUVEAU, G., *Analyse linguistique du discours jurésien*, Langages n° 52, 1978, p.2.

a) La constitution du corpus

Pour constituer notre corpus, nous sommes partie des différents programmes politiques des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC. Durant la campagne électorale de 2005, les différents partis en compétition devraient présenter leurs programmes afin d'accéder au pouvoir pour les uns (CNDD-FDD et MRC) et s'y maintenir pour les autres (UPRONA et FRODEBU). D'où l'apparition constante des énoncés tels *démocratie, paix, justice et développement*, des termes sur lesquels convergeaient tous les partis en compétition mais qui étaient conçus et présentés différemment.

Selon BARDIN, L., le corpus est « *L'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des rejets.* »¹

Quant à Georges MOUNIN, un corpus est « *Un ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique.* »²

En ce qui nous concerne, le corpus est constitué des lexèmes récurrents ci-après : *démocratie, justice, paix et développement*. Ceux-ci ont été tirés des discours-programmes des différents partis que nous allons analyser. Nous nous sommes également servi des cassettes enregistrées pendant la campagne électorale pour chacun des partis.

b) Les sources

Ce travail est réalisé sur base des sources écrites et orales. Par souci d'objectivité, nous avons analysé des documents pouvant nous éclairer sur notre sujet ; ceux constituant eux-mêmes les faits et aussi ceux susceptibles de nous mettre sur certaines pistes, notamment les ouvrages généraux, les mémoires et thèses, les journaux, les revues d'information ainsi que des documents divers.

¹ BARDIN, L., *Analyse du contenu*, Paris, PUF, 1977, p.75.

² MOUNIN, G., et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 1977, p.95.

0.6. ARTICULATION DU TRAVAIL

Ce travail est subdivisé en trois chapitres.

Dans le premier, nous présenterons le cadre théorique et socio-historique des discours à analyser. Le deuxième chapitre portera sur l'analyse lexico-sémantique, et enfin, dans le troisième chapitre, nous ferons une analyse énonciative et le tout sera clôturé par une conclusion générale, où nous verrons si nos objectifs auront été atteints.

CHAPITRE PREMIER : CADRES THEORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE

I.1. CADRE THEORIQUE

I.1.1. Historique de l'analyse du discours

L'analyse du discours ou analyse de l'énoncé, trouve son origine dans la distinction faite par F. DE SAUSSURE entre la « langue » et la « parole », bien que le linguiste genevois ait pensé que cette dernière, soumise au hasard et à la décision individuelle, ne relevait pas d'une étude rigoureuse. L'influence des formalistes russes, qui avaient élaboré un type radicalement nouveau d'analyse littéraire, et le travail de l'école de Genève, ont maintenu depuis F. DE SAUSSURE jusqu'aux années 50, le courant d'une linguistique de la parole. Celle-ci opposait à la fonction de communication, une fonction d'expression (phénomènes émotionnels, subjectifs, individuels) qui pose les problèmes de l'étude des énoncés supérieurs à la phrase notamment de tout ce qui touche à l'énonciation.

La linguistique essaie de rendre compte non seulement de la phrase, mais aussi des suites de phrases à partir de trois séries de travaux ; les uns tentent de définir les règles qui commandent la succession des signifiés d'un texte : c'est l'analyse de contenu.

Celle-ci « A pour objets essentiels la relation du sujet parlant au processus de production de phrases (énonciation) ou la relation du discours au groupe social à qui il est destiné (socio- linguistique) »¹

De leur côté, les lexicologues, après avoir longtemps pris comme base opérationnelle le mot, ou unité graphique isolée, ont reconnu la nécessité de prendre en considération des environnements plus larges (co-occurrences, incompatibilités, oppositions). L'unité lexicale est ainsi réinsérée dans le tissu des phrases qui la contiennent et son étude implique la référence au discours dans lequel elle apparaît (d'où la nécessité d'une typologie des discours).

¹ DUBOIS, J., et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p. 51.

Enfin, le distributionnalisme américain, qui ne se préoccupe ni des fonctions du langage, ni de la distinction théorique entre langue et parole, admet que la linguistique doit s'attacher également aux énoncés supérieurs à la phrase. Il élabore avec Z. S. HARRIS, au moyen des classes d'équivalence, une véritable procédure de réduction et de formalisation du discours. Les classes ne constituent pas une classe formelle d'unités opposables entre elles, comme les phonèmes s'opposent aux phonèmes, les morphèmes aux morphèmes et les lexèmes aux lexèmes.

Avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes ; le domaine abordé est celui du discours, où la langue fonctionne comme instrument de communication. C'est dans ce domaine que la phrase, cessant d'être un terme ultime, devient une unité : la phrase est l'unité du discours.

Indiquons cependant un autre usage fait par E. BENVENISTE du terme discours, dans une opposition récit Vs discours. Il importe de la signaler car la conception actuelle du discours ne privilégie pas cette opposition, qui risquerait ainsi d'être source de confusion. Pour cet auteur, le *récit* représente le degré zéro de l'énonciation : dans le récit, tout se passe comme si aucun sujet ne parlait, les événements semblent se raconter d'eux-mêmes ; le *discours* se caractérise au contraire, par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur.

A ce titre seront opposés : toute narration impersonnelle (récit) et tous les rapports oraux ou écrits, où un sujet s'énonce comme locuteur, s'adresse à un interlocuteur et organise son propos selon la catégorie de la personne (je Vs tu).

L'analyse du discours moderne, sans négliger cette opposition, ne saurait considérer l'absence de sujet d'énonciation comme supprimant les processus discursifs : d'autres types de discours -par exemple le discours pédagogique- sont par ailleurs marqués eux aussi par l'effacement du sujet d'énonciation (ex : l'eau bout à 100°)

L'élargissement de l'objet de la linguistique à l'énoncé, conçu comme discours, amène à rechercher des méthodes d'analyse : la conception de l'énoncé comme discours demande que soient formulées les règles d'enchaînement et les processus discursifs.

La première tentative en ce sens est celle de Z. S. HARRIS, qui traite les phrases comme des unités justiciables d'un traitement comparable à celui auquel l'analyse distributionnelle soumet les autres unités de la langue. Les discours présentent des traits formels caractéristiques. Toutefois, comme à la différence de ce qui se passe pour les unités d'un rang inférieur (morphème par exemple), l'identité de deux environnements est rare au niveau de la phrase. Z. S. HARRIS doit d'abord définir la notion d'équivalence : c'est le rapprochement de deux énoncés qui permet de voir un environnement identique. L'analyse fondera sur ce principe la recherche de classes d'équivalence.

Z. S. HARRIS, avait travaillé, pour illustrer sa méthode, sur un texte publicitaire très répétitif. Les analystes de discours qui ont tenté le réemploi de cette méthode sur des textes moins caractérisés ont dû s'autoriser ce que se refusait l'auteur, à savoir la sélection des vocables dans le corpus en vue de la constitution d'un énoncé fortement récurrent. On aboutit ainsi à une nouvelle conception du discours à partir d'un texte construit.

Toutefois, le discours tel qu'il est défini ne saurait se contenter de ce type d'analyse. Si ces procédures de classification sont légitimes, il reste à rendre compte du modèle de communication justifiant les processus discursifs.

R. JAKOBSON et E. BENVENISTE, par la considération des fonctions du langage, vont modifier le concept de parole ; par les marques de l'énonciation, le sujet parlant ordonne la langue en fonction de *je* et *tu*. Les embrayeurs sont des unités renvoyant à l'énonciation et participant à l'actualisation d'un énoncé: ainsi, *je* peut désigner selon le cas, des personnes différentes et prendre de ce fait une signification toujours nouvelle. Une des préoccupations actuelles de l'analyse du discours est le recensement méthodique de ces marqueurs de l'énonciation, dont seuls les plus évidents ont été jusqu'à présent, signalés.

Le concept de discours a radicalement modifié les perspectives de la linguistique contemporaine : l'analyse du discours renouvelle la problématique de la lexicologie. En concevant la phrase comme une unité, en réintroduisant le sujet d'énonciation et les formations idéologiques en face du locuteur-auditeur idéalisé de N. CHOMSKY, elle débouche sur la constatation de la nécessité d'une étude renouvelée des rapports entre langue et société.

I.1.2. Les approches du discours

I.1.2.1. *La lexicologie non quantitative*

Celle-ci exploite trois concepts fondamentaux à savoir : *la valeur, la notion d'emploi et la connotation*.

- *La valeur* dépend de la place qu'occupe le mot dans le système des autres mots de la langue
- *L'emploi* est le sens provenant de l'utilisation effective de la langue
- *La connotation* permet d'identifier le statut lexical des unités d'un discours. Elle est considérée comme l'ensemble des significations accessoires.

I.1.2.2 *L'énonciation*

C'est l'acte par lequel un locuteur utilise la langue à son compte personnel. Selon BENVENISTE, l'énonciation est « *La mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »¹

Quelques concepts sont utiles dans le processus énonciatif. Il s'agit de : *la distance, la modalisation, la transparence, l'opacité et la tension*.

¹ BENVENISTE, E., *L'appareil formel de l'énonciation*, Langages n° 17, p.12.

a) La distance

C'est l'attitude du locuteur face à son énoncé. Celle-ci est variable. Elle peut tendre vers zéro, auquel cas le sujet prend totalement en charge son énoncé. On assiste alors à la coïncidence parfaite entre le sujet d'énonciation et le sujet de l'énoncé. Le locuteur utilise le pronom personnel *je*. Par contre, la distance entre le sujet parlant et son énoncé peut être maximale. Tout se passe comme si le monde raconté était en dehors de tout sujet d'énonciation. Le locuteur use du pronom personnel *il*.

b) La modalisation

C'est la marque donnée par le sujet à son énoncé, ainsi que le comportement qu'il dicte à son interlocuteur. Le locuteur croit-il ou non à ce qu'il dit ? Comment juge-t-il le sujet ? Les adverbes, les adjectifs et autres modalisateurs sont à sa disposition pour marquer le degré de cette adhésion (peut-être, évidemment, beaucoup, ...)

c) La transparence

Il y a transparence lorsque le poids de l'énoncé est transféré du locuteur au récepteur. En d'autres mots, le récepteur est invité à s'identifier avec le sujet d'énonciation.

d) L'opacité

Il y a opacité lorsque le sujet d'énonciation reste anonyme et lorsque tout récepteur est un sujet potentiel d'énonciation.

e) La tension

C'est la mesure de la relation introduite par le texte entre le locuteur et l'allocutaire. Il y a tension chaque fois que le locuteur exprime le désir d'entreprendre une action, de transformer un non-accompli en accompli. Elle est perceptible chaque fois que l'énoncé impose un comportement quelconque aux inter-actants.

Les indices linguistiques de la tension sont : les auxiliaires modaux (pouvoir, vouloir, devoir, falloir), les temps verbaux (le futur, l'impératif, le subjonctif), les pronoms et les déterminants.

La tension est surtout remarquable dans les discours politiques. MAINGUENEAU le souligne en ces termes :

« Les textes politiques fournissent d'innombrables exemples de discours « tendus » ; il nous faut dès maintenant nous unir dans la lutte contre l'inflation et la dépréciation du franc...L'homme doit rester maître des conquêtes de la science...Nous pouvons tous ensemble affermir l'unité nationale. »¹

1.1.2.3 L'approche syntaxique

Celle-ci est inspirée des travaux des distributionnalistes. Le distributionnalisme, rappelons-le, est ce courant syntaxique fondé dans les années 1930, qui se propose de décrire la langue avec objectivité, sans tenir compte des critères non-linguistiques ou extralinguistiques. Par opposition aux autres courants qui opèrent par « mentalisme », le distributionnalisme prône le « mécanisme ». La langue doit être expliquée grâce à ce qui est observable. C'est pour cela que ce courant porte aussi le nom de « descriptivisme ». Contrairement à la linguistique structurale, le distributionnalisme ne considère pas comme pertinente l'opposition langue/parole. De même, ce courant exclut le sens dans ses analyses parce que ce dernier est considéré comme non-observable. En plus, il renvoie à des considérations extralinguistiques mentalistes.

L'analyse distributionnelle consiste à dégager les régularités de l'apparition des constituants linguistiques par rapport aux autres constituants à partir d'un corpus à la fois authentique (c'est-à-dire formé d'énoncés ayant servi à la communication effective entre locuteurs), représentatif de la langue d'une époque et homogène (c'est-à-dire appartenant à un même groupe social).

¹ MAINGUENEAU, D., *op.cit.*, p.120.

Dégager les régularités signifie mettre à jour les récurrences (c'est-à-dire les éléments qui reviennent et les co-occurrences (c'est-à-dire les éléments qui vont ensemble)).

Le distributionnalisme définit tout élément par sa position sur la chaîne parlée, son environnement, son contexte c'est-à-dire par rapport aux éléments qui le précèdent et ceux qui le suivent.

L'ensemble des environnements ou des contextes d'un mot constitue sa distribution.

1.1.2.4 La grammaire de texte

Celle-ci a émergé en réaction contre l'attitude de la linguistique classique qui consiste à limiter l'étude de la langue au niveau de la phrase.

La grammaire de texte avance que les discours ont une structuration spécifique qui déborde le cadre de la phrase. Etudier un discours revient donc à étudier à la fois les composantes lexicales et syntaxiques qui font ses phrases ainsi que les mécanismes d'enchaînement qui structurent les phrases de ce discours.

La grammaire de texte met l'accent sur cette deuxième alternative.

I.2. CADRE SOCIO-HISTORIQUE DU SUJET

I.2.1. Contexte général

Le processus électoral de 2005 s'est déroulé dans un contexte particulier principalement de sortie de crise. Il est le couronnement d'une très longue négociation entreprise à Arusha au sein de la classe politique avec l'appui des pays de la Région et de la Communauté internationale. La réalisation des élections a dû tenir compte de ce contexte politique. La mise en place de l'administration électorale avec la création de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en date du 05 août 2004, a été un des signes déclencheurs du démarrage du processus électoral. Il a fallu aussi créer tout un environnement juridique pour gérer et régler le déroulement du processus électoral.

I.2.1.1. Contexte politique

L'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation signés le 28 août 2000 a marqué une étape importante dans la vie du Burundi, même si sa mise en application n'a pas toujours respecté les délais convenus. Cet accord prévoyait une période de transition de 36 mois au bout de laquelle le pays devait être doté d'institutions issues d'élections démocratiques, libres et transparentes. La période de transition ayant officiellement commencé le 1^{er} novembre 2001, elle devait s'achever le 31 octobre 2004.

Cette date devait coïncider avec l'achèvement d'un cycle électoral comprenant la tenue d'un référendum constitutionnel, les élections collinaires, communales et législatives au suffrage universel direct, ainsi que les élections sénatoriales et présidentielles au suffrage indirect.

Pour certains, la tenue des élections a pris du retard (elle a commencé avec le référendum constitutionnel qui s'est tenu le 28 février 2005) à cause de la lenteur des négociations avec les mouvements concernés. Pour d'autres, il a manqué une réelle volonté politique d'organiser ces élections. On notera que la Communauté internationale, la Médiation sud-africaine et l'initiative régionale ont dû intervenir pour que les premiers jalons du dispositif électoral soient mis en place.

1.2.1.2. Contexte socio-économique

La tenue des élections s'est déroulée dans un contexte socio-économique très défavorable pour la majorité des Burundais. En effet, suite à la guerre civile que le pays subissait depuis plus d'une vingtaine d'années, la population vivait des conditions de vie très misérables : la plupart des Burundais était dans une pauvreté extrême et vivait une famine sans nom. La méfiance entre les composantes ethniques n'était pas encore éradiquée.

Cependant, le seul souci des Burundais était d'avoir de nouvelles institutions capables de les tirer d'une telle situation. Pour certains, les élections étaient une des solutions alors que d'autres en avaient une phobie. Ces derniers gardaient en mémoire les élections de 1993 qui ont eu comme conséquences beaucoup de pertes en vies humaines suite à la guerre civile qui perdure encore aujourd'hui.

Heureusement que tout le monde, sinon la très grande majorité, s'accordait pour souhaiter un changement qui normaliserait la situation.

1.2.1.3. Administration locale

Le point de départ du processus électoral a été marqué par la nomination en date du 02 septembre 2004 des membres de la CENI, conformément au protocole II de l'Accord d'Arusha et à la Constitution de transition.

Les cinq personnalités qui ont été approuvées par le parlement à l'unanimité ont prêté serment devant celui-ci en date du 15 septembre 2004. Depuis cette date, tout était prêt pour démarrer le processus électoral.

Mise sur pied dans la précipitation et dans un contexte politique et sécuritaire difficile, la CENI a dû travailler sous la pression des partis politiques, de la Communauté internationale et particulièrement des Gouvernements de l'Initiative régionale pour élaborer le calendrier électoral.

La Commission n'a pas bénéficié du recul nécessaire pour répondre aux exigences imposées par les circonstances. En un temps extrêmement limité, il a fallu mobiliser toutes les ressources, humaines, matérielles et financières pour organiser six scrutins en moins d'une année.

Sans recensement de la population depuis plus de douze ans, il n'a pas été aisé de constituer le fichier électoral, mais l'opération a connu un succès inespéré.

Fort heureusement, les apports financiers de la Communauté internationale, l'appui logistique de la section électorale de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) et l'assistance notamment de l'International Found for Electoral Systems (IFES) et de l'Electoral Institute of South Africa (EISA) dans la formation et la sensibilisation de tous les intervenants à tous les niveaux, ont paré à l'inexpérience de la CENI, et aux besoins immenses en ressources de tout genre que le gouvernement n'était pas en mesure de lui procurer.

Les partis politiques dont la plupart avaient participé aux négociations d'Arusha ainsi que la Société civile ont paru quelque peu surpris du calendrier des élections et bon nombre d'entre eux n'ont pas hésité à réclamer des reports, à telle enseigne qu'il y en a qui, jusqu'à la fin du processus, pariaient qu'il n'aboutirait jamais, ou alors qu'il terminerait en fiasco.

La ténacité de la CENI, l'affirmation constante de son indépendance vis-à-vis des partis politiques et du Gouvernement sont à la base du succès des élections de 2005.

1.2.1.4. Cadre juridique et réglementaire

a) De la mise en place de la CENI et de sa composition

La CENI est une structure qui a été nouvellement créée, car il n'y avait rien qui lui ressemblait auparavant. Les élections antérieures se déroulaient sous les auspices du Ministère de l'Intérieur. Il a fallu donc innover et produire de nouveaux textes.

Les textes instituant la CENI sont les suivants :

- Décret n° 100/102 du 05 août 2004 portant organisation et fonctionnement de la CENI ;
- Décret n°100/116 du 02 septembre 2004 portant nomination des membres de la CENI :
- Règlement d'ordre intérieur de la CENI signé le 25 septembre 2004 et approuvé le même jour par le Ministère de l'Intérieur.

Concernant la mise en place de la composition de la CENI, l'alinéa 2 de l'article 38 du code électoral dit ceci :

«Au niveau de la province, de la commune et de la colline, la CENI est assistée par des commissions provinciale et communale dont les membres sont nommés par la commission du niveau directement supérieur. »

Les membres des Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI) ont été nommés par les Commissions Electorales Provinciales Indépendantes (CEPI) à la veille des élections communales qui se sont tenues le 03 juin 2005.

b) Référendum Constitutionnel

Il était entendu selon l'accord d'Arusha, que le processus électoral commencerait par un référendum constitutionnel pour remplacer la Constitution de transition. Le texte du projet de constitution qui était prêt depuis plusieurs mois, a mis des semaines, voire des mois avant d'être définitivement adopté.

Le Référendum Constitutionnel du 28 février 2005 a dû se tenir sur base du code électoral de 1993. Celui-ci avait été élaboré, l'on s'en doute, dans un contexte complètement différent du contexte post-Arusha. Il faut également préciser que la Commission électorale de 1993 ne jouissait d'aucune indépendance vis-à-vis du gouvernement.

Initialement fixé au 26 novembre 2004, reporté au 22 décembre 2004 pour des raisons techniques et financières, le référendum constitutionnel n'a pu se tenir que le 28 février 2005. La raison majeure de ces différents reports était le manque de préparation, principalement l'absence des listes électorales et du matériel électoral, mais aussi du retard dans la disponibilité du budget électoral.

La liste des différents textes juridiques qui ont accompagné le processus constitutionnel, et légitimé les nombreux rapports est reproduite ci-après :

- ✓ Décret n°100/134 du 22 octobre 2004 portant convocation des électeurs pour le référendum sur la Constitution intérimaire post-transition de la République du Burundi (pour le 26 novembre 2004) ;

- ✓ Décret n°100/144 du 17 novembre 2004 portant convocation des électeurs pour le référendum sur la constitution intérimaire post-transition de la République du Burundi (pour le 22 décembre 2004) ;
- ✓ Décret n°100/162 du 05 décembre 2004 portant ouverture de la campagne électorale pour le référendum sur la constitution intérimaire post-transition de la République du Burundi ;
- ✓ Décret n°100/020 du 10 février 2005 portant révision du décret n°100/144 du 17 novembre 2004 relatif à la convocation des électeurs pour le référendum sur la constitution post-transition de la République du Burundi (pour le 22 février 2005) ;
- ✓ Décret n°100/021 du 11 février 2005 portant ouverture de la campagne électorale pour le référendum sur la constitution post-transition de la République du Burundi ; 21 janvier 2005 : adoption par la CENI du calendrier électoral en vue de l'organisation du référendum constitutionnel à la date du 28 février 2005 ;
- ✓ Arrêt de la Cour Constitutionnelle proclamant la Constitution post-transition du 18 mars 2005 ;
- ✓ Loi n°1/010 du 18 mars 2005 portant promulgation de la Constitution de la République du Burundi.

Malgré les multiples reports, le succès du Référendum Constitutionnel paraissait pour beaucoup comme le gage du succès des autres scrutins à suivre, étant donné qu'une partie importante de tout le processus électoral venait d'être achevée, à savoir la constitution des listes électorales.

c) Autres scrutins

Après le Référendum constitutionnel, l'on retiendra la pression tous azimuts exercée sur la CENI pour l'amener à rendre public le calendrier électoral. La CENI avait posé comme préalable à la publication du calendrier électoral, la promulgation des textes juridiques indispensables, qui n'ont été promulgués que le 20 avril 2005, à savoir :

- La loi n°1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral
- La loi n°1/016 du 20 avril 2005 portant organisation de l'Administration communale.

Le calendrier électoral post-référendum a été rendu public le 21 avril 2005, et proposait le chronogramme suivant :

- 03 juin 2005 : élections communales
- 04 juillet 2005 : élections législatives
- 29 juillet 2005 : élections sénatoriales
- 19 août 2005 : élection présidentielle
- 23 septembre 2005 : élections collinaires

Les échéances de ce calendrier ont été respectées de bout en bout. Il faut préciser que chaque scrutin a connu sa propre réglementation, comportant des décrets mais aussi des arrêtés de la CENI, venant préciser les dispositions du Code électoral.

Enfin, l'on ne pourrait parler du cadre juridique sans évoquer la contribution de la Cour Constitutionnelle qui a joué son rôle tout au long du processus électoral.

CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO- SEMANTIQUE

II.0. INTRODUCTION

Nous consacrons ce deuxième chapitre à une analyse des traits lexico-sémantiques des lexèmes cités ci-haut. Ces traits fourniront le sens du lexème qui les renferme. Nous étudierons ensuite chaque lexème suivant sa position et sa fonction dans la phrase-noyau.

Selon DUBOIS, « *La phrase noyau est constituée de deux parties, le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV) qui en sont les constituants immédiats (P → SN+SV) »¹*

Dans tout cela, nous aurons recours à la notion d'actants que TESNIERE appelle « *... unités désignant les êtres ou les choses qui, d'une manière ou d'une autre (...) participent au procès exprimé par le verbe. »²*

¹ DUBOIS, J et alii, **Dictionnaire de linguistique**, Paris, Larousse, p. 343.

² DUBOIS, J, et alii, **Op. Cit.**, p. 8.

II. 1. LA DÉMOCRATIE

Selon la nature du verbe de l'énoncé, « la démocratie » rentre dans le réseau actants 1, actants 2 et actants 3.

II.1.1. Les actants

II.1.1.1. Les actants1

En actants 1, nous avons les verbes d'état, d'action, et les auxiliaires modaux.

II.1.1.1.1. Les actants1 des verbes d'état

Le syntagme se présente comme suit :

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{Dét} + N$

$N \rightarrow [+/- \text{action}]$

$N \rightarrow \text{démocratie}$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ SN2 + SP \\ SN2 + S. \text{adj} \end{array} \right\}$

$V \rightarrow \text{Etre}$

$SN2 \rightarrow \text{Dét} + N2$

$N2 \rightarrow \left[\begin{array}{l} - \text{humain} \\ +/- \text{concret} \\ - \text{animé} \end{array} \right]$

Il s'agit d'une caractérisation de la démocratie. Au verbe d'état est rattaché un attribut dont les traits lexico- sémantiques permettent le regroupement suivant : SN2 → Dét + N2

* Dans le premier cas :

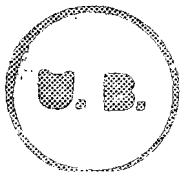
N2→ $\left\{ \begin{array}{l} - \text{humain} \\ +/- \text{concret} \\ - \text{animé} \end{array} \right\}$

- *La démocratie est un régime à renforcer (FRODEBU)*
- *La démocratie est le chemin vers l'unité (UPRONA)*
- *La démocratie est le partage du pouvoir (CNDD-FDD)*
- *La démocratie est une occasion offerte au peuple pour s'exprimer (MRC)*

D'une part, le parti SAHWANYA FRODEBU garde l'ambition de rassembler tous les Burundais autour d'un idéal de démocratie. Pour les membres de ce parti, le régime existe déjà et il est dominé par eux. C'est en le renforçant donc qu'ils espèrent être reconduits.

D'autre part, dans leur intention de se hisser au pouvoir, les locuteurs des partis CNDD-FDD et MRC trouvent que la démocratie n'est pas encore atteinte au Burundi puisque le pouvoir n'est pas partagé et le peuple ne trouve pas un cadre d'expression. C'est ainsi qu'ils présentent la démocratie comme un préalable à toute activité socio- politique et économique.

Le parti UPRONA quant à lui présente la démocratie comme une occasion offerte à tous les Burundais pour s'unir. En effet, depuis les années 1991 (Charte de l'unité) les ténors de l'UPRONA ont fait de l'unité, le thème central de leur lutte politique.



* Dans le deuxième cas,

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{Dét} + N$

$N \rightarrow [+/- \text{action}]$

$SV \rightarrow V + SN2$

$V \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} - \text{action} \\ + \text{état} \\ - \text{sujet humain} \\ - \text{sujet concret} \end{array} \right\}$

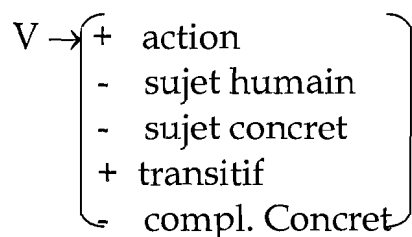
- *La démocratie sera un modèle pour le peuple burundais. (CNDD-FDD)*
- *La démocratie sera notre demeure. (CNDD-FDD)*

Pour le locuteur du Parti CNDD-FDD, la démocratie n'est pas encore là. Celle évoquée par les tenants du pouvoir (le FRODEBU en l'occurrence) n'en est pas une, car elle n'est ni leur préoccupation ni le modèle du peuple. Les énoncés sont donc au futur et précisent ce que sera la démocratie dans l'avenir.

II.1.1.1.2. Les actants¹ des verbes d'action

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} \emptyset \\ SN2 \\ SN2 + SP \\ SN2 + S. \text{Adj} \\ SP2 + SP3 \end{array} \right\}$



- *La démocratie garantit le développement. (CNDD-FDD)*
- *La démocratie renforce l'unité. (FRODEBU)*
- *La démocratie favorise la transparence. (CNDD-FDD)*
- *La démocratie sauvegarde la paix. (UPRONA)*
- *La démocratie rejettera les malfaiteurs. (UPRONA)*
- *La démocratie n'exclura personne. (MRC)*
- *La démocratie ne divise pas le peuple. (MRC)*

Tous les locuteurs montrent le bien-fondé de la démocratie qu'ils prônent. Pour le parti CNDD-FDD, la vraie démocratie permet une parfaite accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique et assure ainsi de bons résultats dans tous les domaines.

Le parti FRODEBU qui détient le pouvoir n'aspire pas au changement du système en place, mais y marque une insistance, ce qui explique l'apparition incessante du verbe « renforcer ». Pour le locuteur de ce parti, les Burundais constituent déjà un ensemble indivisible, donc l'unité des Burundais est évidente.

Le parti UPRONA quant à lui, bien que partie prenante au gouvernement en place, ne ferme pas les yeux sur les bavures qui se commettent au jour le jour. Il reconnaît que des malfaiteurs existent mais qu'ils ne sont pas rejetés. Il promet de tout faire pour parer à cette situation.

Enfin, le parti MRC trouve que le peuple burundais est divisé. Il promet d'instaurer une démocratie où toutes les ethnies, tous les sexes seront inclus.

Avec les verbes à traits [+ action], la démocratie est l'agent d'une action. Lorsque l'énoncé est affirmatif, l'action exercée par la démocratie est positive. La démocratie y apparaît comme le garant de l'unité, de la paix et du développement.

Le trait [+transitif direct] du verbe confère à la démocratie une action directe sur le SN2 ou le SP. Ses compléments sont des entités positives comme « garantir », « renforcer », « favoriser », « sauvegarder ».

Lorsque le complément est négatif, le verbe incarne une action négative en construction affirmative. C'est le cas de « rejeter »

II.1.1.1.3. Les actants¹ des auxiliaires modaux

Ces actants sont utilisés par les locuteurs pour persuader, convaincre la population.

P → SN + SV

SV → Mod + inf. + $\left\{ \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{SN 2} \\ \text{S Adj + SP} \end{array} \right\}$

Mod → $\left\{ \begin{array}{l} \text{devoir} \\ \text{pouvoir} \end{array} \right\}$

Inf. → $\left[\begin{array}{l} -/+ \text{ action} \\ -/+ \text{ état} \\ - \text{ sujet concret} \end{array} \right]$

➤ Devoir

- *La démocratie doit réussir dans notre pays. (UPRONA)*
- *La démocratie doit faire revenir la paix. (MRC)*
- *La démocratie doit nous mener vers un bon développement (CNDD-FDD)*

La modalité « devoir » rend maximale l'insistance des locuteurs. L'affirmation des énoncés apparaît comme un impératif.

Le parti UPRONA veut continuer sur la même voie, insiste et veut rester au pouvoir. L'obtention du succès en matière de démocratie est donc un impératif pour lui.

Quant aux partis MRC et CNDD-FDD qui, nous l'avons maintes fois souligné, aspirent au changement, ils veulent rebrousser chemin car pour eux, le pouvoir en place a fait fausse route.

➤ Pouvoir

- *La démocratie peut triompher. (FRODEBU)*
- *La démocratie peut régner. (UPRONA)*
- *Seule la démocratie pourra garantir l'unité. (MRC)*

La modalité « pouvoir » indique une possibilité envisagée par les locuteurs. Cependant les locuteurs des partis FRODEBU et UPRONA parlent de l'état présent, c'est-à-dire du pouvoir de l'heure. D'où l'utilisation du présent de l'indicatif. Celui du MRC quant à lui parle de l'état à venir, c'est-à-dire du changement. Il emploie ainsi le futur de l'indicatif.

➤ Des énoncés sont construits sur le modèle :

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow Ne + mod. + inf. + Qu + SN2$

Mod. \rightarrow Pouvoir

Inf. \rightarrow $\left[\begin{array}{l} + \text{état} \\ - \text{action} \\ - \text{sujet concret} \end{array} \right]$

- *Sans la paix, la démocratie ne peut être qu'un rêve. (UPRONA)*

- *Sans la paix, la démocratie ne peut être qu'un idéal. (UPRONA)*

Ce n'est pas la première fois que le parti UPRONA participe aux élections. Il n'a cependant été vaincu qu'aux élections de 1993 par le parti FRODEBU qui venait d'instaurer un système où tout était basé sur la démocratie. Malgré cela, la paix a toujours été perturbée au pays.

Le locuteur du parti UPRONA jette la responsabilité à ses adversaires, c'est-à-dire les autres partis en compétition et se voit dans l'incapacité de faire quoi que ce soit tant que ces derniers perturbent la paix.

➤ D'autres énoncés ont la structure suivante :

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow Ne + Mod. + Pas + Inf. + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ SP \end{array} \right\}$

Mod \rightarrow Pouvoir

Inf. \rightarrow $\left[\begin{array}{l} + \text{action} \\ - \text{état} \\ - \text{sujet concret} \end{array} \right]$

- *La démocratie ne peut pas faire oublier la pauvreté. (CNDD-FDD)*
- *La démocratie ne peut pas réussir sans la paix. (CNDD-FDD)*
- *La démocratie ne peut pas marcher sans l'unité. (CNDD-FDD)*

Ces énoncés sont comparables aux précédents. La modalité « pouvoir » est utilisée pour le moment en construction négative. D'une part, le locuteur du parti CNDD-FDD parle de démocratie, il est vrai, mais trouve que le pouvoir en place ne se soucie point des conditions précaires dans lesquelles vit la population burundaise. D'autre part, en garantissant la paix et l'unité, le locuteur de ce parti garantit aussi la démocratie.

Le parti CNDD-FDD veut instaurer une autre démocratie différente de celle prônée par les partis au gouvernement. En effet, leur démocratie n'a épargné la population burundaise, ni de la pauvreté, ni de l'insécurité, ni de la discrimination.

II.1.1.2. Les actants2 (SN2)

II.1.1.2.1. Avec les verbes d'action

- Dans un premier groupe d'énoncés, la démocratie est l'objet direct de l'action du verbe.

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{dét} + N$

$N \rightarrow \left[\begin{array}{l} +/- \text{ humain} \\ +/- \text{ concret} \\ +/- \text{ animé} \end{array} \right]$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ SN2 + SP \\ SN2 + S. \text{ adj.} \end{array} \right\}$

$$V \rightarrow \left(\begin{array}{l} + \text{ action} \\ - \text{ état} \\ +/- \text{ sujet humain} \\ +/- \text{ sujet concret} \\ +/- \text{ sujet animé} \end{array} \right)$$

SN2 → dét + N2

N2 → [+/- action]

N2 → démocratie

- *Le dialogue approfondit la démocratie. (MRC)*
- *Les partis qui ne respectent pas la démocratie. (FRODEBU)*
- *Des choix fondamentaux vont renforcer la démocratie dans notre pays. (FRODEBU)*
- *Ceux qui comprennent mal la vraie démocratie. (UPRONA)*

Dans ces énoncés, l'action est exercée par un être humain ou une entité abstraite sur la démocratie. L'action est soit positive, soit négative selon la nature de l'agent ou la construction (affirmative ou négative) de la forme verbale.

En parlant de dialogue, le parti MRC veut montrer qu'il a une réelle volonté de participer aux affaires de l'Etat.

Quant au parti FRODEBU, la démocratie est là, bien que certains partis fassent semblant de l'ignorer. Le locuteur du parti FRODEBU promet de nouvelles stratégies pour la renforcer (cette démocratie).

Le locuteur du parti UPRONA fait un clin d'œil à tous ceux qui assimilent mal la notion de démocratie. Il trouve que les partis qui aspirent au pouvoir nient l'existence de cette démocratie, tandis que le FRODEBU qui détient le pouvoir ne respecte pas convenablement les principes de démocratie.

- Dans un deuxième groupe d'énoncés, le SN et le SV sont mis en relation à l'aide d'une préposition.

$P \rightarrow SN + \text{Prép} + SV$

$\text{Prép} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{pour} \\ \text{de} \\ \text{à} \end{array} \right\}$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} \text{SN2} \\ \text{SN2} + \text{SP} \\ \text{SN2} + \text{S. Adj.} \end{array} \right\}$

$V \rightarrow [+ \text{action}]$

$SN2 \rightarrow \text{dét} + N2$

$N2 \rightarrow \text{démocratie}$

- *Des mesures pour instaurer une démocratie fiable. (UPRONA)*
- *La manière de bâtir la démocratie au Burundi. (MRC)*
- *Des voies aptes à conduire la démocratie. (FRODEBU)*

Dans ces énoncés, la préposition met en relation deux actions dont l'une justifie l'autre. Le SN1 est un moyen pour parvenir à l'action décrite en SV. Il n'y a donc pas d'agent direct de l'infinitif. L'agent n'est pas décrit en pleine action.

Le locuteur du parti UPRONA ne nie pas l'existence de la démocratie au Burundi, mais trouve qu'elle n'est pas suffisamment solide.

Celui du MRC trouve que rien n'est encore fait en matière de démocratie ; tout est à faire.

Quant au locuteur du parti FRODEBU, il cherche les voies par lesquelles il faut passer afin de promouvoir la démocratie au Burundi.

II.1.1.2.2. Avec les auxiliaires modaux.

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow \text{Mod.} + \text{Inf.} + \text{SN2}$

$\text{Mod} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{devoir} \\ \text{pouvoir} \\ \text{falloir} \end{array} \right\}$

$\text{Inf.} \rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ action} \\ - \text{ état} \\ + \text{ sujet humain} \end{array} \right]$

$\text{SN2} \rightarrow \text{dét} + \text{N2}$

$\text{N2} \rightarrow \text{démocratie}$

- *Nous devons sauvegarder la démocratie. (FRODEBU)*
- *Nous pouvons asseoir la démocratie. (UPRONA)*
- *Il nous faut une démocratie. (CNDD-FDD)*

Dans ces énoncés comme ailleurs, les auxiliaires modaux indiquent l'insistance relative que les locuteurs accordent à leurs affirmations.

Le parti FRODEBU entend sauvegarder sa démocratie qu'il a lui-même initiée.

Le parti UPRONA quant à lui, reconnaît l'existence de cette démocratie, mais trouve qu'elle n'a pas de base solide.

Le parti CNDD-FDD veut à son tour une autre forme de démocratie. Il aspire au changement.

II.1.1.3. Les actants3 (SN2)

Les actants3 sont ceux au bénéfice ou au détriment desquels se fait l'action.

$$P \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{SN} \\ \emptyset \end{array} \right\} + SV$$

$$SV \rightarrow V + SP$$

$$V \rightarrow \left[\begin{array}{c} + \text{action} \\ + \text{sujet humain} \end{array} \right]$$

$$SP \rightarrow \text{Prép.} + \left\{ \begin{array}{c} \text{SN2} \\ \text{SN2} + \text{SP2} \\ \text{SN2} + \text{SN3} \end{array} \right\}$$

$$\text{Prép.} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{de} \\ \text{à} \end{array} \right\}$$

- *Nous avons fait de la démocratie une réalité. (FRODEBU)*
- *Assurer à la démocratie des chances de se consolider. (UPRONA)*
- *Faire de la démocratie la base de tout développement. (MRC)*

La démocratie est ici bénéficiaire d'une action dont le sujet est soit humain, soit non explicitement identifié.

Le locuteur du parti FRODEBU se vante du pas déjà franchi en matière de démocratie.

Le parti UPRONA voudrait faire un léger mieux en matière de démocratie.

Quant au parti MRC, l'objectif est d'atteindre un développement durable. Toute démocratie doit générer un développement.

II.1.2. Les circonstants (SP2)

« Les circonstants expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière, ... dans lesquelles se déroulent le procès (...). Les circonstants sont toujours des adverbes de temps, de lieu, de manière, etc. ; ou des équivalents d'adverbes ». ¹

P → SN +SV

$$SV \rightarrow V + \left. \begin{array}{l} \emptyset + SP2 \\ SN2 + SP2 + S. Adj. \\ SP1 \end{array} \right\}$$

¹ TESNIERE (L.), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1976, pp. 102-103.

V est soit un verbe d'état, soit un verbe d'action.

SP2 → Prép. + N3

Prép. → $\left. \begin{array}{l} \text{vers} \\ \text{dans} \end{array} \right\}$

SN3 → $\left. \begin{array}{l} \text{dét} \\ \emptyset \end{array} \right\} + \text{N3}$

N3 → démocratie

- *Nous devons marcher vers la démocratie. (CNDD-FDD)*
- *Nous allons travailler dans la démocratie. (UPRONA)*
- *Nous allons démocratiquement traiter les affaires du pays. (FRODEBU)*

Le terme « démocratie » est ici précédé des prépositions « *vers* » et « *dans* ». Elle apparaît donc comme un lieu vers lequel on tend ou dans lequel on se trouve déjà. Ainsi, l'avons-nous considéré ici comme marquant la circonstance spatiale d'une action.

Dans le premier énoncé, l'action du verbe est renforcée par la modalité « *devoir* ». Celle-ci montre combien le locuteur du parti CNDD-FDD attache une grande importance à la démocratie vers laquelle le pays doit tendre.

En effet, les membres de ce parti aspirent au pouvoir et veulent l'emporter sur les autres partis en parlant de la démocratie comme un objectif à atteindre coûte que coûte.

Dans le deuxième énoncé, le locuteur du parti UPRONA promet un changement concernant leur méthode de travail.

Cependant, dans l'énoncé où « démocratie » est sous forme adverbiale (démocratiquement), elle précise la façon dont l'action incarnée par le verbe « traiter » est exercée. Il s'agit donc d'un circonstant de manière. Ici, le parti FRODEBU veut à tout prix rester au pouvoir. Il promet un changement concernant sa méthode de travail, mais pas le pouvoir en soi.

II.1.3. Les associations.

La grille des catégories de DE BEAUGRANDE nous permet de classer les différentes associations dans les groupes suivants :

II.1.3.1. *La démocratie en association avec les objets*

II.1.3.1.1. *Objets humains.*

SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét. + N1

N1 → [+ humain]

Prép. → de

SN2 → dét. + N2

N2 → démocratie

- *Les ennemis de la démocratie. (FRODEBU)*
- *Les partisans de la démocratie. (FRODEBU)*

Les associations sont soit en faveur (les partisans, c'est-à-dire ceux qui soutiennent le système en place), soit en défaveur de la démocratie (les ennemis, c'est-à-dire ceux qui s'opposent au pouvoir en place).

II.1.3.1.2. Objets moraux

SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét + N1

N1 → + objet moral

Prép. → de

SN2 → dét. + N2

N2 → démocratie

- *Des institutions démocratiques. (UPRONA)*
- *Un gouvernement démocratique. (MRC)*
- *A l'école de la démocratie. (FRODEBU)*

Dans les deux premiers énoncés, la préposition « de » disparaît, ce qui permet à « démocratie » de subir une transformation adjectivale. Nous considérons ainsi l'adjectif « démocratique » comme une qualification rattachée au SN1.

La structure devient donc : SN1 + S. adj.

II.1.3.2. La démocratie en association avec les actions.

SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét + N1

N1 → [+ action]

Prép. → de

SN2 → dét. + N2

N2 → démocratie

- *L'instauration d'une démocratie responsable. (UPRONA)*
- *Le renforcement de la démocratie. (FRODEBU)*
- *L'édification d'une meilleure démocratie. (MRC)*
- *L'entreprise de démocratisation. (FRODEBU)*

Les SN1 en association avec la démocratie sont des nominalisations d'un verbe d'action.

Le parti UPRONA accuse une certaine nonchalance au parti au pouvoir. Il voudrait faire mieux car la démocratie en vigueur pour le moment, n'est pas suffisamment responsable.

Pour le parti FRODEBU, la démocratie existe car c'est lui qui est au pouvoir.

Le parti MRC quant à lui trouve que la démocratie qui est là n'est pas bonne.

II.1.3.3. *La démocratie en association avec les situations.*

SN1 + Prép. + SN2

- *Le référendum constitutionnel sera le socle de la démocratie. (UPRONA)*
- *La séparation des pouvoirs est la base de la démocratie. (MRC)*

Le verbe de ces énoncés est la copule « ETRE ». Ceci fonde en partie l'existence des associations attributives désignant une situation ou un état. La préposition « de » a le trait [+ possession], ce qui contribue à caractériser la situation dans laquelle se trouve la démocratie.

Pour le locuteur du parti UPRONA, le référendum constitutionnel n'a pas été la base de la démocratie prônée par le parti au pouvoir. Il est donc grand temps de changer de procédure.

Quant au locuteur du parti MRC, la confusion entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire ne permet pas d'avoir une démocratie solide.

II.1.4. **Les qualifications**

Les énoncés recueillis montrent que l'adjectif qualificatif est formé à partir du lexème « démocratie ». Il acquiert alors le trait [+ adj.].

Tous les qualifiants sont des épithètes ; ils qualifient les substantifs qu'ils suivent directement.

- *Le processus démocratique. (FRODEBU)*
- *Un nouveau régime démocratique. (CNDD-FDD)*
- *Des changements démocratiques. (MRC)*

- *Un parti démocratique.* (FRODEBU)
- *Les valeurs démocratiques.* (UPRONA)
- *Un Etat démocratique.* (CNDD-FDD)
- *Les principes démocratiques.* (UPRONA)
- *Les forces démocratiques.* (FRODEBU)

Dans ces énoncés, les substantifs ont les traits suivants :

$N \rightarrow [+/- \text{ concret} ; +/- \text{ animé} ; +/- \text{ humain} ; +/- \text{ comptable}]$

Le lexème « démocratie » sert d'adjectif à n'importe quel genre de substantif. Cela montre l'importance qui lui est accordée.

Pour les différents locuteurs, tout être humain, toute chose, tout objet réel ou pas doivent adhérer à la « voie démocratique » tracée.

Cependant, les locuteurs des différents partis ne le conçoivent pas de la même façon.

Pour les partis FRODEBU et UPRONA qui détiennent le pouvoir, la voie démocratique est déjà tracée. Quant aux partis CNDD-FDD et MRC qui voudraient y accéder, le régime démocratique en place ne leur convient pas.

De même, les différents locuteurs ont initié tout un processus de cheminement vers une démocratie à la burundaise, tenant compte des réalités socio-historiques du pays et suivant qu'ils veulent rester au pouvoir ou qu'ils y aspirent. Cette démocratie est décrite comme suit :

- *Une démocratie durable. (UPRONA)*
- *Une démocratie viable. (CNDD-FDD)*
- *Une démocratie responsable. (UPRONA)*
- *Une démocratie pacifique. (MRC)*
- *Une démocratie pluraliste. (CNDD-FDD)*
- *Une véritable démocratie. (MRC)*

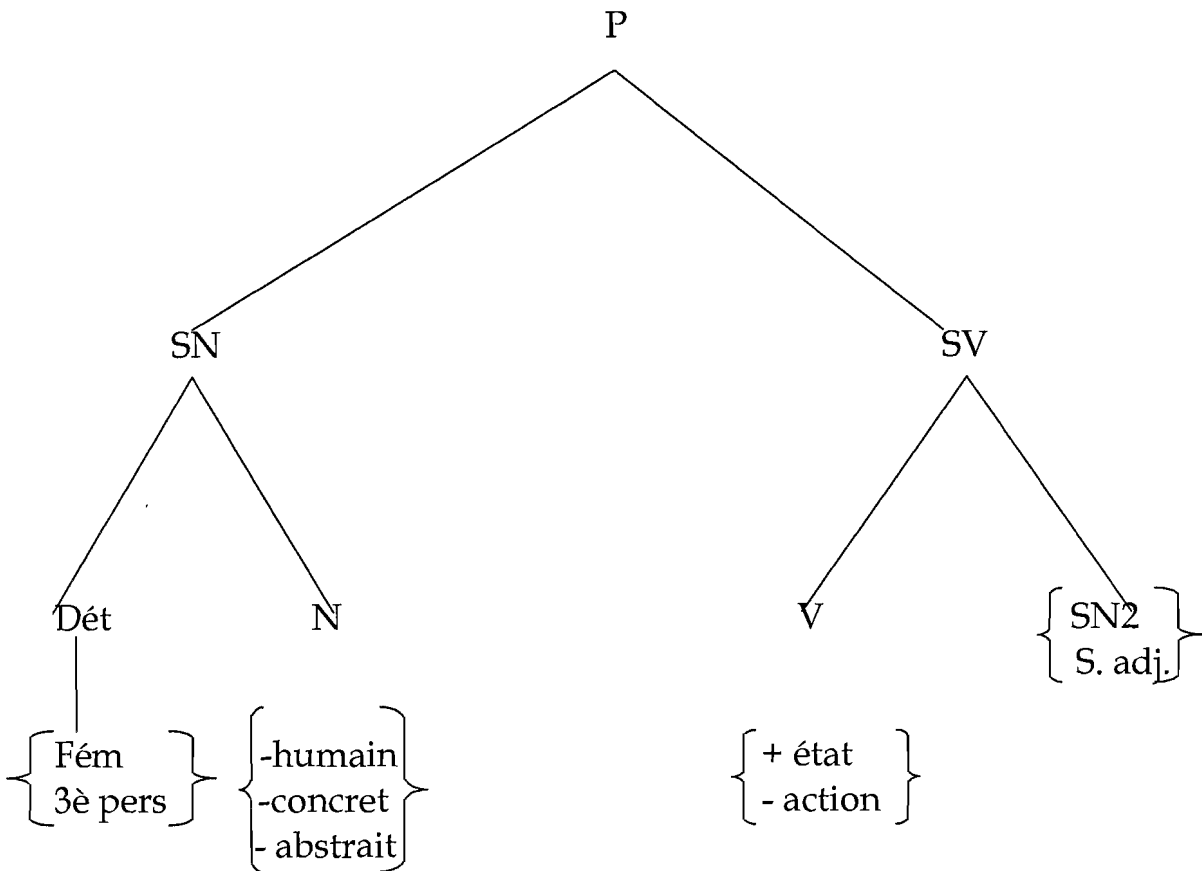
II. 2. LA PAIX

II. 2. 1. Les actants

II. 2. 1. 1. Les actants1

II. 2. 1. 1. 1. Les actants1 des verbes d'état

La structure de nos énoncés se présente comme suit :



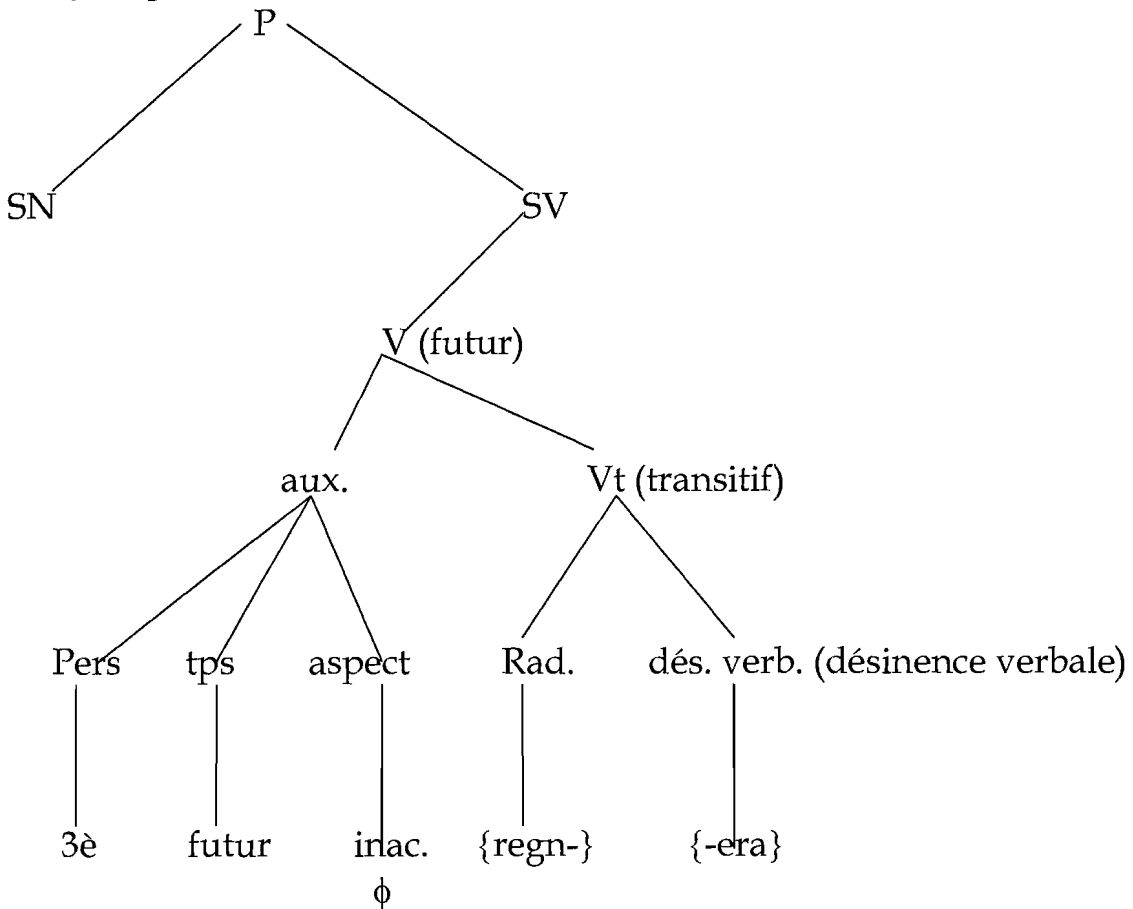
- *La paix est obtenue grâce à la solidarité de la population. (CNDD-FDD)*
- *La paix a été perturbée dans tout le pays. (UPRONA)*
- *La paix est la base de tout développement. (UPRONA)*

Dans le premier énoncé, le locuteur du parti CNDD-FDD trouve qu'il est incontournable car il a la population derrière lui. Donc la paix sera évidente si une fois le parti accède au pouvoir.

De son côté, le locuteur du parti UPRONA qui possède quelques sièges au gouvernement en place, jette le tort à ceux qui ont perturbé la paix et qui par conséquent, les ont empêché de diriger tranquillement.

II. 2. 1. 1. 2. Les actants1 des verbes d'action.

Le syntagme est



- *La paix régnera sur tout le territoire. (MRC)*
- *La paix régnera dans nos foyers. (MRC)*

Dans ces énoncés, le locuteur du parti MRC, tout ce qu'il cherche, c'est le pouvoir, que le citoyen soit en paix ou pas. D'abord le pouvoir, et la paix viendra petit à petit.

II. 2. 1. 1. 3. *Les actants¹ des auxiliaires modaux.*

Les auxiliaires modaux permettent de :

« Déterminer l'ordre d'importance, aux yeux de l'acteur, des modalités d'action (...). Le recours de l'auteur aux modalités est particulièrement révélateur de ces attitudes profondes, il est étroitement lié à l'idéologie dominante. »¹

La structure des énoncés est la suivante :

P → SN + SV

$$SV \rightarrow \text{Mod.} + \text{inf.} + \left\{ \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{SN2} \\ \text{S.adj.} + \text{SF} \end{array} \right\}$$

$$\text{Mod.} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{devoir} \\ \text{pouvoir} \end{array} \right\}$$

$$\text{Inf.} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{ action} \\ + / - \text{ état} \\ - \text{ concret} \end{array} \right\}$$

¹ DELAHAYE (Y.), *La frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977, pp. 150-151.

- *La paix doit régner au Burundi. (MRC)*
- *La paix devra être restaurée. (CNDD-FDD)*
- *La paix peut revenir petit à petit. (FRODEBU)*

L'auxiliaire modal « devoir » exprime la nécessité d'action. Les partis MRC et CNDD-FDD constatent qu'il y a absence de paix au Burundi. Cependant, toujours dans l'intention d'accéder au pouvoir, ils rassurent la population burundaise sur la venue incontournable d'une paix durable au Burundi. Le parti FRODEBU quant à lui ne désespère pas tant qu'il gouverne. Il est optimiste et trouve qu'il lui sera possible de faire revenir la paix une fois qu'un nouveau mandat lui sera accordé.

II. 2. 1. 2. Les actants²

II. 2. 1. 2. 1. Avec les verbes d'action.

La structure des énoncés est :

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{dét} + N$

$N \rightarrow \left[\begin{array}{l} +/- \text{ humain} \\ +/- \text{ concret} \\ +/- \text{ animé} \end{array} \right]$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ SN2 + SP \\ SN2 + S. \text{ adj.} \end{array} \right\}$

$V \rightarrow [+ \text{ action}]$

$SN2 \rightarrow \text{dét} + N2$

$N2 \rightarrow \text{paix}$

- *Le Burundi a gagné la paix grâce à la volonté du peuple. (FRODEBU)*
- *Nous voulons que la paix demeure partout. (UPRONA)*
- *Nous voulons promouvoir la paix. (MRC)*

Dans ce groupe d'énoncés, la paix est l'objet direct de l'action du verbe. Dans un autre groupe d'énoncés, le SN et le SV sont mis en relation à l'aide d'une préposition. D'où la structure suivante :

$P \rightarrow SN + \text{Prép} + SV$

Prép $\rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{pour} \\ \text{de} \\ \text{à} \end{array} \right\}$

$SV \rightarrow V + SN2$

$SN2 + SP$

$SN2 + S.\text{adj.}$

$V \rightarrow [\text{action}]$

$SN2 \rightarrow \text{dét} + N2$

$N2 \rightarrow [+ / - \text{action}]$

$N2 \rightarrow \text{paix}$

- *Des stratégies pour maintenir la paix. (CNDD-FDD)*
- *Les moyens de garder une paix durable. (CNDD-FDD)*
- *Le gouvernement a réussi à restaurer la paix. (CNDD-FDD)*

Dans ces deux groupes d'énoncés, à part le FRODEBU, les autres partis ne sont pas satisfaits de la paix qui règne sur le territoire burundais. Malgré cela, le FRODEBU se défend contre les critiques de l'opposition en se félicitant du pas déjà franchi.

II. 2. 1. 2. 2. Avec les auxiliaires modaux.

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow \text{Mod} + \text{Inf.} + SN$

$\text{Mod} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{pouvoir} \\ \text{falloir} \\ \text{devoir} \end{array} \right\}$

$\text{Inf.} \rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ action} \\ - \text{ état} \\ + \text{ sujet humain} \end{array} \right]$

$SN \rightarrow \text{dét} + N$

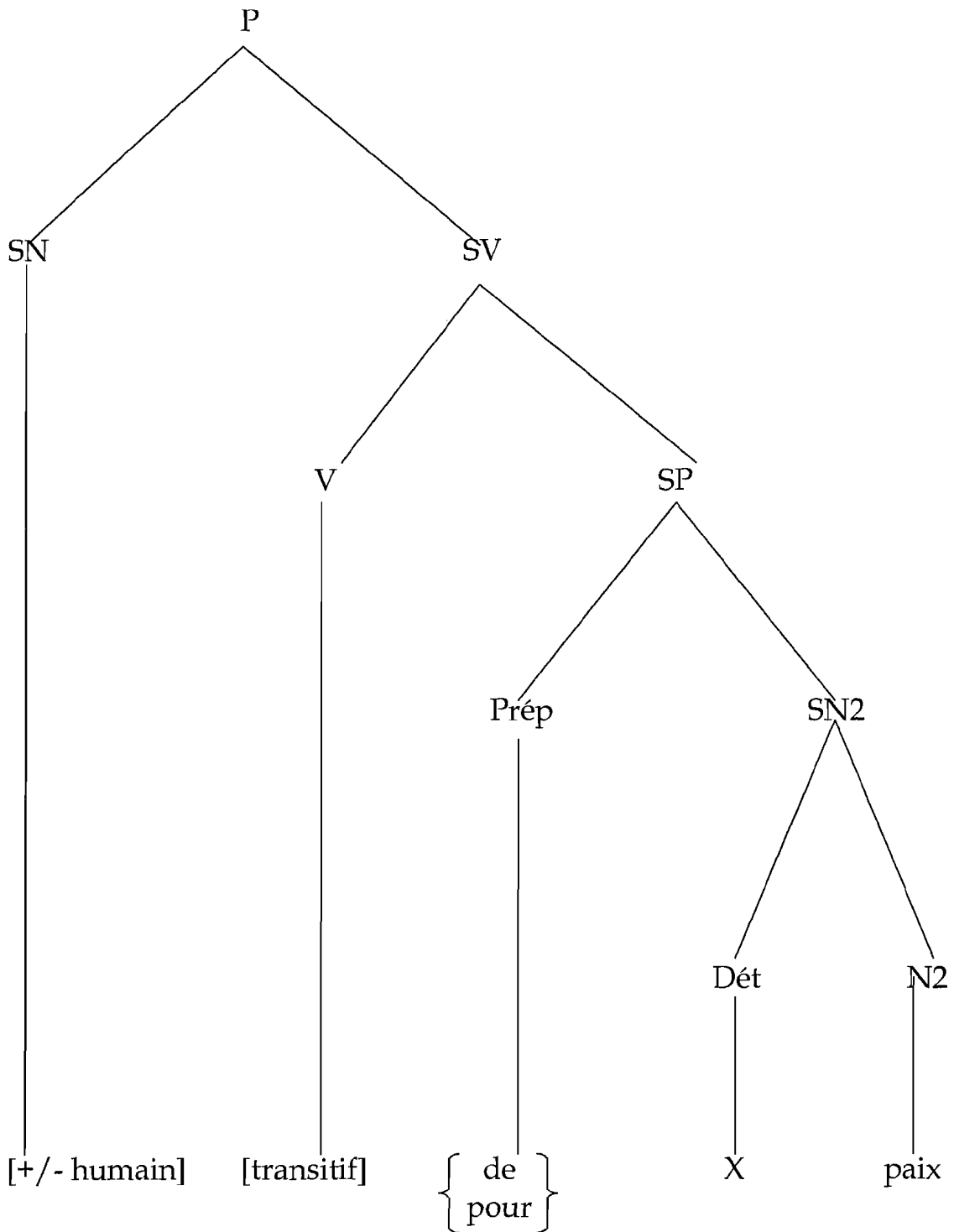
$N \rightarrow \text{paix}$

- *Nous pouvons faire revenir la paix. (UPRONA)*
- *Il nous faut la paix avant toute chose. (MRC)*
- *Notre parti doit restaurer la paix. (CNDD-FDD)*

Les locuteurs de ces partis aspirent tous au pouvoir. Celui du parti UPRONA voudrait contribuer à faire revenir la paix. Celui du parti MRC présente la paix comme un préalable à toute activité. Enfin, celui du CNDD-FDD trouve que la paix ne peut venir que de son parti.

II. 2. 1. 3. Les actants³

La structure des énoncés de notre corpus est la suivante :



- *Les Burundais ont soif de la paix. (MRC)*
- *Notre parti travaille pour la paix. (MRC)*

La *paix* n'est pas directement l'objet d'une action, mais ce au profit de quoi l'action est exercée. Les prépositions *de* et *pour* le témoignent.

Pour le parti MRC, il est grand temps que la population burundaise retrouve la paix. Or, la paix est son objectif premier. C'est dans l'intérêt des Burundais de voter pour ce parti.

II .2. 2. Les circonstants

$$P \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{SN} \\ \emptyset \end{array} \right\} + \text{SV}$$

$$\text{SV} \rightarrow \text{V} + \text{SP}$$

$$\text{V} \rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ transitif} \\ + \text{ action} \\ + \text{ sujet humain} \end{array} \right]$$

$$\text{SP} \rightarrow \text{Prép.} + \text{SN2}$$

$$\text{Prép.} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{dans} \\ \text{pour} \\ \text{en} \end{array} \right\}$$

$$\text{SN2} \rightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{dét} \\ \emptyset \end{array} \right\} + \text{N2}$$

$$\text{N2} \rightarrow \text{paix}$$

- *Les ethnies doivent cohabiter dans la paix. (CNDD-FDD)*
- *Notre parti travaille pour la paix. (MRC)*
- *Nous pourrions vivre en paix. (UPRONA)*

Pour le locuteur du parti CNDD-FDD, le moment des armes est révolu. Les Hutu, les Tutsi, les Twa sont obligés de collaborer et de vivre ensemble, en parfaite harmonie.

Quant au parti MRC, c'est lui seul qui pourra ramener la paix au Burundi puisque c'est son objectif principal. Le locuteur du parti UPRONA projette les faits dans le futur. Une fois que le parti reprendra le pouvoir, la paix sera évidente.

II.2. 3. Les associations

II.2. 3. 1. La paix en association avec les objets

II.2. 3. 1. 1. Objets humains

SN1 + Prép . + SN2

SN1 → dét + N1

N1 → [+ humain]

Prép → de

SN2 → dét + N2

N2 → paix

- *Les ennemis de la paix.* (FRODEBU)
- *Les détracteurs de la paix.* (FRODEBU)
- *Les adeptes de la paix.* (FRODEBU)

Au lexème *paix* est associé des noms qui sont soit en sa faveur, soit en sa défaveur.

En parlant d'ennemis et de détracteurs, le locuteur du parti FRODEBU fait allusion à ses adversaires politiques, donc aux locuteurs des autres partis et à leurs adhérents. Pour lui, ce sont ces derniers qui ont perturbé et qui continuent à perturber la paix. Quant aux adeptes de la paix, ce sont tous ceux qui sont derrière le parti FRODEBU.

II. 2. 3. 1. 2. Objets moraux

SN + Prép. + SN2

SN1 → dét + N

N1 → $\left[\begin{array}{l} - \text{humain} \\ - \text{concret} \\ - \text{animé} \end{array} \right]$

Prép → de

SN2 → $\left\{ \begin{array}{l} \text{dét} \\ \emptyset \end{array} \right\} + \text{N2}$

N2 → [+/- qualifiant]

N2 → paix

- *Les bases d'une paix. (UPRONA)*
- *Les idéaux de paix. (MRC)*

La préposition *de* établit un rapport étroit entre le SN1 et le SN2.

II. 2. 3. 2. *La paix en association avec les actions*

SN → Prép. + SN 2

SN → dét + N1

N1 → [+ action]

Prép → de

SN2 → dét + N2

N2 → $\left. \begin{array}{l} +/ \text{ humain} \\ +/ \text{ concret} \\ +/ \text{ animé} \end{array} \right\}$

- *La sauvegarde de la paix devra être l'œuvre de tous les citoyens. (FRODEBU)*
- *Le renforcement de la paix. (FRODEBU)*
- *Le rétablissement de la paix. (CNDD-FDD)*
- *La préservation de la paix. (UPRONA)*

Les locuteurs attachent une grande importance à la paix qui est à tout prix recherchée. C'est aussi une façon de rassurer le public. Cependant, les locuteurs l'expriment différemment selon qu'ils veulent rester au pouvoir ou qu'ils veulent y accéder. Le FRODEBU qui détient le pouvoir fait un clin d'œil à ceux qui ne réfléchissent pas et perturbent la paix à leur gré. Le CNDD-FDD promet de faire revenir la paix s'il accède au pouvoir. Enfin, l'UPRONA qui aspire au pouvoir promet de tout faire pour que la paix ne soit pas perturbée.

II. 2. 3. 3. La paix en association avec les états.

SN → SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét + N1

N1 → $\left[\begin{array}{l} - \text{action} \\ + \text{état / situation} \\ - \text{concret} \end{array} \right]$

Prép → de

SN2 → $\left\{ \begin{array}{l} \text{Dét} \\ \emptyset \end{array} \right\} + \text{N2}$

N2 → paix

- *L'intégration des mouvements armés est la seule source de paix.* (UPRONA)
- *Le chemin de la paix.* (FRODEBU)
- *L'accord de paix.* (FRODEBU)
- *Le processus de paix.* (FRODEBU)

Pour le locuteur du parti UPRONA, la paix ne pourra jamais revenir tant qu'il y a des brebis égarées. Quant au parti FRODEBU, il se félicite du pas déjà franchi en matière de paix.

II. 2. 3. 4. La paix en association avec les événements.

SN → SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét. + N1

N1 → [+ action]

Prép. → de
sur

SN2 → dét + N2

N2 → paix

- *La victoire de la paix. (FRODEBU)*
- *Des colloques sur la paix. (FRODEBU)*

La préposition *de* a le trait [+ possession] et contribue à caractériser le SN2. La paix ici est l'agent de l'action. Elle a vaincu.

La préposition *sur* indique la matière, le propos de ces colloques.

II. 2. 4. Les qualifications.

SN + S. Adj.

SN → dét. + N

N → paix

- *Une paix durable. (UPRONA)*
- *Une paix éternelle. (CNDD-FDD)*
- *Une paix véritable. (MRC)*

II. 2. 5. Les oppositions.

Dans notre corpus, le lexème *paix* acquiert plusieurs oppositions : des noms, des syntagmes nominaux, des adjectifs, des syntagmes adjectivaux, des verbes, des propositions, ...

- *La guerre*
- *La destruction*
- *La haine*
- *La violence*
- *L'exclusion*
- *La souffrance*
- *Le régionalisme*
- *Le tribalisme*
- *L'extermination mutuelle*
- *La séparation à base ethnique*
- *Les mouvements armés*

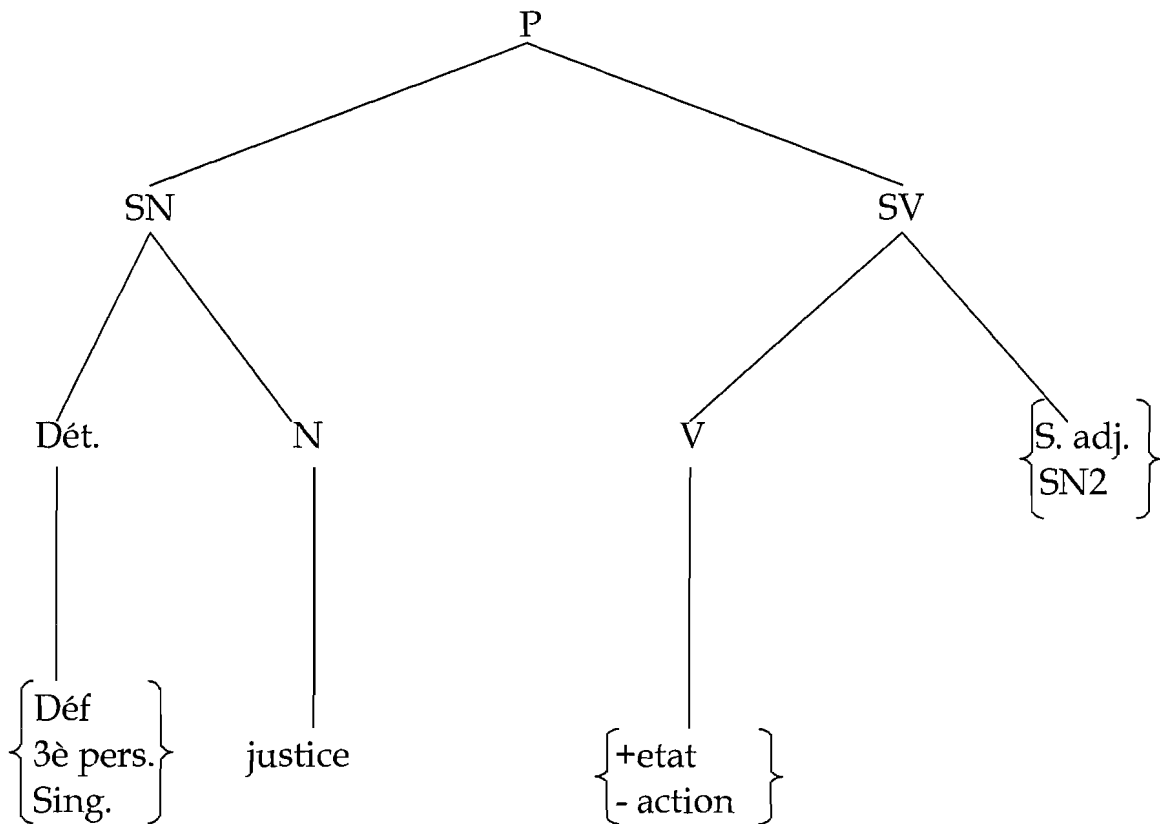
II. 3. LA JUSTICE

II. 3. 1. Les actants

II. 3. 1. 1. Les actants1

II. 3. 1. 1. 1. Les actants1 des verbes d'état.

Le syntagme des énoncés est le suivant :



- *La justice est basée sur le respect des lois. (FRODEBU)*
- *La justice est le domaine qui a été le plus bafoué. (CNDD-FDD)*
- *La justice est d'une importance capitale pour l'avenir de notre pays. (CNDD-FDD)*

Le CNDD-FDD veut un changement dans tous les domaines, y compris celui de la justice. Pour le locuteur de ce parti, le domaine de la justice regorge en grande partie de gens issues d'une seule ethnie, l'ethnie « tutsi ». Pour lui donc, un domaine d'une valeur aussi considérable ne doit pas être mono-ethnique.

Quant au locuteur du parti FRODEBU, il se garde de prendre partie et se contente uniquement de caractériser la justice d'autant plus que c'est un parti qui détient le pouvoir et il voudrait être reconduit.

II. 3. 1. 1. 2. Les actants¹ des verbes d'action.

Les verbes des énoncés retenus ont les traits suivants :

[+/- action ; +/- transitif ; -sujet humain ; - sujet concret ; -sujet animé ; +/- compl. animé]

- *La justice régnera sur tout le territoire. (CNDD-FDD)*
- *La justice gardera tous les hommes égaux devant la loi. (CNDD-FDD)*
- *La justice caractérisera tous les dirigeants. (CNDD-FDD)*

La structure qui correspond à ces phrases est la suivante :

$$\text{SN} + \text{Futur} + \text{Prés.} + 3^{\text{e}} \text{ pers.} + \text{Sing.} + \left\{ \begin{array}{l} \text{régner} \\ \text{garder} \\ \text{caractériser} \end{array} \right\} + \text{SN2}$$

Les traits [- sujet humain ; - sujet animé ; - sujet concret] montrent que le promoteur de l'action n'est pas un être humain. Il s'agit plutôt d'un substantif personnifié ayant un pouvoir actif.

De plus, le trait [+/- compl. animé] suggère que le complément peut être un être vivant ou non.

Enfin, le locuteur du parti CNDD-FDD promet une justice saine dans l'avenir, c'est-à-dire lorsque son parti sera à la tête du pays.

II. 3. 1. 1. 3. *Les actants¹ des auxiliaires modaux.*

Les énoncés relevés contiennent les auxiliaires modaux suivants : pouvoir, devoir, falloir.

Les traits lexico-sémantiques correspondant sont :

V → [- action ; + état/situation ; - sujet humain ; - sujet animé]

- *La justice peut garantir un bon avenir d'un pays. (UPRONA)*
- *Seule la justice pourra nous tirer du gouffre dans lequel nous sommes tombés. (MRC)*
- *La justice doit être la principale occupation des dirigeants. (CNDD-FDD)*
- *La question de la justice doit être analysée. (CNDD-FDD)*
- *Il nous faut une justice impartiale. (MRC)*

Les traits lexico-sémantiques montrent qu'il y a absence d'action dans les énoncés produits. On est en face d'un non-accompli. Les phrases choisies sont tendues et elles illustrent respectivement une probabilité et une obligation. Cependant, tous les locuteurs prônent la même chose : le respect du droit et de l'équité. Celui du parti UPRONA est optimiste et voit en la justice, la source de tout développement. Quant au locuteur du parti MRC, il n'a pas du tout confiance en les instances judiciaires du moment. Il voudrait un changement et ainsi les choses iront bon train.

Enfin, le locuteur du parti CNDD-FDD accuse les hautes autorités en place de ne pas rendre justice à la population burundaise. Ainsi, dans sa grande ambition d'accéder au pouvoir, son parti promet d'avoir une main-mise sur ce domaine d'une importance capitale pour le peuple burundais en général.

II. 3.1. 2. Les actants2.

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{dét} + N$
 \emptyset

$N \rightarrow \left[\begin{array}{l} +/- \text{ humain} \\ +/- \text{ concret} \\ +/- \text{ animé} \end{array} \right]$

$SV \rightarrow V + SN2$

$V \rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ action} \\ - \text{ état} \\ +/- \text{ sujet humain} \\ +/- \text{ sujet concret} \\ +/- \text{ sujet animé} \end{array} \right]$

- *Nous nous engageons à rétablir la justice. (CNDD-FDD)*
- *L'Etat doit ramener la justice. (CNDD-FDD)*
- *Un système politique fondé sur la justice. (CNDD-FDD)*

Dans ces énoncés, la justice est l'objet direct de l'action du verbe.

Pour le parti CNDD-FDD, le domaine de la justice a été bafoué. A cet effet, le locuteur de ce parti promet à la population burundaise de ramener et de rétablir la justice, un des objectifs qu'il s'est fixé dans son programme et qui fait partie de sa devise.

II. 3. 2. Les circonstants.

$P \rightarrow SN + SV$

$SV \rightarrow V + SP$

$SP \rightarrow \text{Prép.} + SN$

$\text{Prép.} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{dans} \\ \text{en} \end{array} \right\}$

- *Tous les organes doivent travailler dans la justice. (UPRONA)*
- *Le peuple burundais doit avoir foi en la justice. (FRODEBU)*

Les prépositions *dans* et *en* confèrent à la justice le trait [+lieu]. Cependant, il s'agit d'un lieu abstrait.

Au moment où le parti FRODEBU lance un appel vibrant à la population pour qu'elle ait confiance en la justice, le parti UPRONA qui voudrait reprendre le pouvoir accuse certains organes d'ignorer cette justice.

II. 3. 3. Les associations.

Les énoncés sont construits sur base de la préposition *de* exprimant la possession : SN1 de SN2. Associée à d'autres substantifs, la *justice* se trouve en position de SN2. Ces substantifs ont les traits lexico-sémantiques suivants :

* N → [- animé ; - concret ; +/- comptable]

- *Le renforcement de la justice.* (FRODEBU)
- *La protection de la justice.* (MRC)
- *L'assainissement de la justice des tribunaux.* (UPRONA)
- *Le rétablissement de la justice.* (CNDD-FDD)
- *Le rôle de la justice.* (CNDD-FDD)
- *Le corps de la justice.* (MRC)
- *L'inspection générale de la justice.* (FRODEBU)

Les substantifs associés au lexème en question relèvent des idées, des systèmes ou des principes. Les quatre premiers énoncés montrent l'engagement ferme qu'ont les locuteurs à promouvoir la justice.

II. 3. 4. Les qualifications.

Quelques énoncés recueillis montrent que l'adjectif qualificatif est formé à partir du lexème « justice ». Les substantifs de ces énoncés ont les traits suivants :

N → [+/- concret ; +/- animé ; +/- humain ; +/- comptable]

- *Les procédures judiciaires.* (FRODEBU)
- *Le système judiciaire.* (UPRONA)
- *Les recours judiciaires.* (CNDD-FDD)

Dans d'autres énoncés recueillis, l'épithète qualifie le lexème ; elle est donc accolée à celui-ci.

- *Une justice impartiale.* (MRC)
- *Une justice réconciliatrice.* (UPRONA)
- *Une justice équitable.* (CNDD-FDD)
- *Une justice sociale.* (FRODEBU)

La *justice* est rattachée à des qualifiants qui la présentent comme objet d'intérêt national, d'une importance capitale.

Les locuteurs des différents partis cherchent tous à être entendus par la population, fussent-ils au pouvoir ou pas.

II. 4. LE DEVELOPPEMENT

II. 4. 1. Les actants

II. 4. 1. 1. Les actants¹

II. 4. 1. 1. 1. Les actants¹ des verbes d'état.

La structure des énoncés est présentée comme suit :

$P \rightarrow SN + SV$

$SN \rightarrow \text{dét.} + N$

$N \rightarrow [+ \text{action}]$

$N \rightarrow \text{développement}$

$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ SN2 + SP \end{array} \right\}$

$V \rightarrow \text{être, constituer}$

- *Le développement est la phase qui suit la démocratie. (CNDD-FDD)*
- *Le développement est le ferment de l'unité. (CNDD-FDD)*
- *Le développement est notre objectif premier. (MRC)*
- *Le développement est basé sur la sauvegarde des ressources naturelles. (UPRONA)*
- *Le développement constitue le pilier de la nation. (UPRONA)*

D'une part, les locuteurs des partis CNDD-FDD et UPRONA présentent la notion de « développement » comme une grande valeur en l'assimilant à des substantifs quelquefois. D'autre part, ils précisent les conditions requises pour que le développement se maintienne.

Pour le parti CNDD-FDD, la démocratie n'existe pas au Burundi parce qu'on ne voit pas de développement.

Le MRC exerce toujours son action sur l'opinion pour faire accepter son idée. Un effort particulier sera déployé pour développer le pays, signale-t-il.

Quant au parti UPRONA, il y a eu un laisser-aller dans la gestion des ressources naturelles qui normalement constituaient un apport considérable dans le développement du pays.

II. 4. 1. 1. 2. Les actants¹ des verbes d'action.

$P \rightarrow SN + SV$

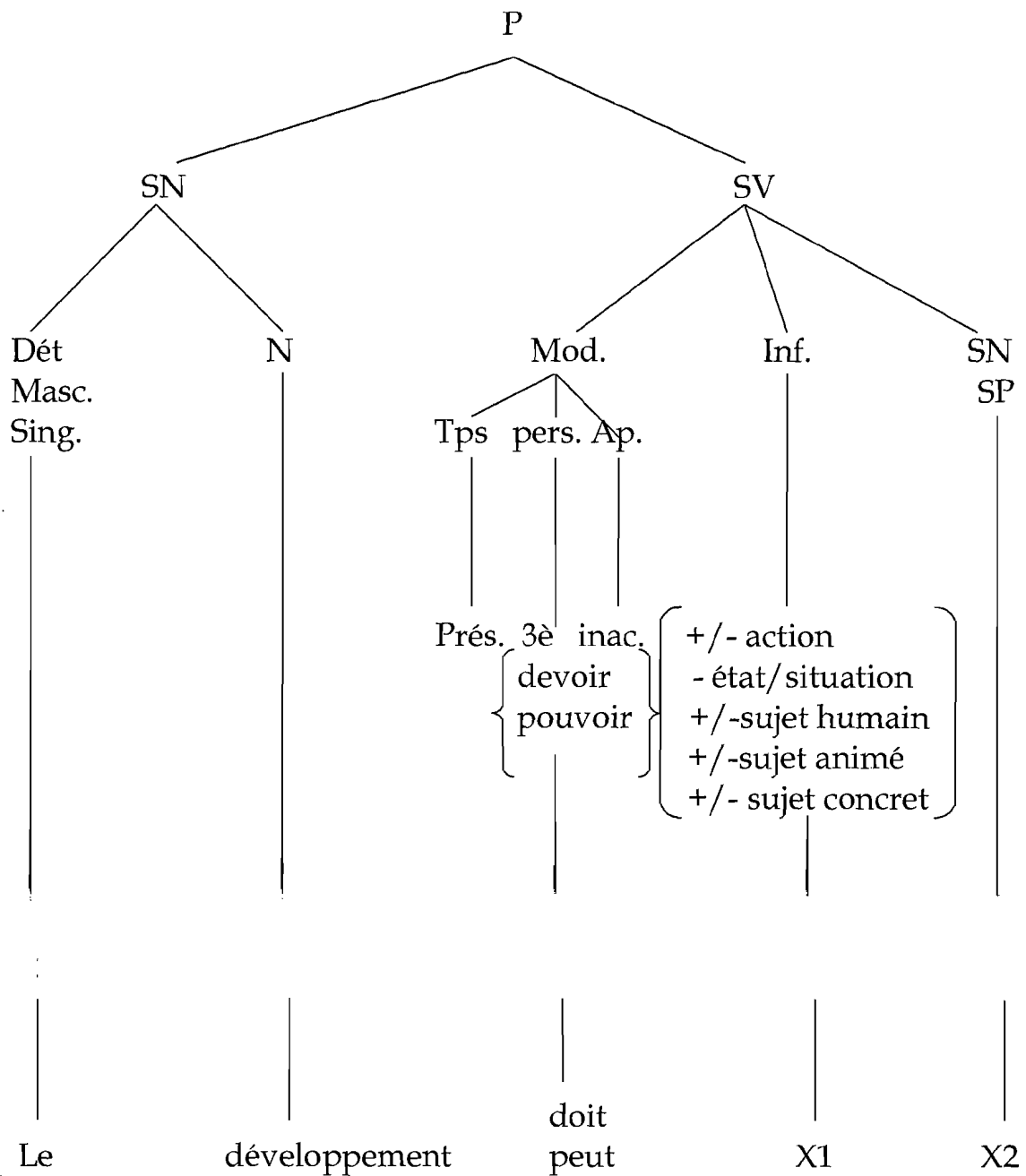
$SV \rightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} \emptyset \\ SN\ 2 \\ SN2 + SP \end{array} \right\}$

$V \rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ action} \\ - \text{ sujet humain} \\ - \text{ sujet concret} \\ + \text{ transitif} \\ - \text{ complément humain} \end{array} \right]$

- *Le développement marque la bonne marche des affaires d'un pays.*
(UPRONA)
- *Le développement permet de relancer tous les secteurs délaissés.*
(FRODEBU)

Dans ces énoncés, c'est le verbe qui gouverne toute la phrase. Ainsi, son trait principal [+ action] confère à l'entité abstraite « développement » un rôle actif.

II. 4. 1. 1. 3. Les actants¹ des auxiliaires modaux.

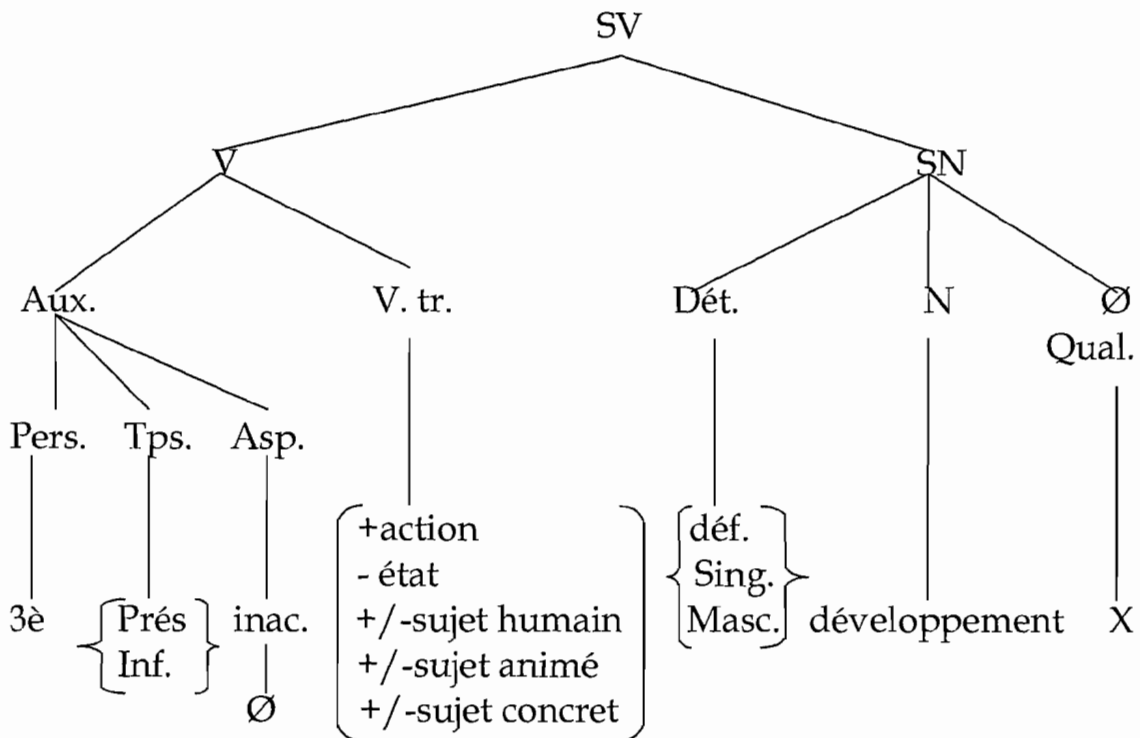


- *Le développement doit caractériser notre pays. (MRC)*
- *Le développement peut redonner espoir aux burundais. (MRC)*

Le groupe (Mod. + Inf.) laisse transparaître le degré de conviction du locuteur face à ses énoncés. Il s'agit de l'expression d'un état ou d'une situation renforcée par le locuteur selon la modalité. Etant donné que le développement est l'un des objectifs que son parti s'est fixé, le locuteur du parti MRC rassure ses électeurs.

II. 4. 1. 2. Les actants2

En tant qu'actant2, le « développement » est l'objet direct d'une action incarnée par des verbes dont le trait essentiel est [+ action]. L'actant2 se retrouvant uniquement dans le SV, nous n'étudierons que ce syntagme.



- *Une politique de crédit pour promouvoir le développement.*
(FRODEBU)
- *Investir dans le développement du monde rural.* (FRODEBU)
- *Des projets pour garantir le développement dans tous les secteurs.*
(FRODEBU)

Le locuteur du parti FRODEBU montre les moyens à utiliser pour arriver à un développement assaini. A cette fin, un effort particulier sera porté sur certains secteurs. Nous constatons qu'il promet à la population de se ressaisir.

II. 4. 2. Les circonstants.

P → SN +SV

SV → V +SP

SP → Prép. +SN

Prép. → $\left. \begin{array}{c} \text{dans} \\ \text{de} \\ \text{pour} \\ \text{vers} \end{array} \right\}$

- *Investissement dans le développement du monde rural.* (FRODEBU)
- *Rassembler tous les Burundais autour d'un idéal de développement.*
(FRODEBU)
- *L'équilibre régional, ethnique dans la répartition des projets de développement.* (CNDD-FDD)

- *Des investissements dans le développement de l'énergie et de l'hydraulique. (CNDD-FDD)*
- *Oeuvrer pour le développement du pays. (MRC)*
- *Une exploitation judicieuse de la croissance démographique pour le développement. (MRC)*
- *Nous devons évoluer vers un développement continu. (UPRONA)*

Les locuteurs des différents partis cherchent tous à promouvoir le développement et chacun présente le secteur sur lequel il va insister.

II. 4. 3. Les associations.

SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét. + N1

N1 → [+ action]

Prép. → de

N → développement

- *Le développement de la culture. (CNDD-FDD)*
- *Le développement du secteur agricole. (FRODEBU)*
- *Le développement du secteur industriel. (FRODEBU)*
- *Le développement des communes. (UPRONA)*
- *Le développement des coopératives. (MRC)*

Dans ce groupe d'énoncés, c'est aux différents objets qu'est associé le lexème « développement ». Il se trouve en position de SN1.

Dans un autre groupe d'énoncés, la structure est la suivante :

SN1 + Prép. + SN2

SN1 → dét. + N1

N1 → [+/- humain]

Prép → de
Sur

SN2 → dét + N2

N2 → développement

- *Les secteurs de développement. (FRODEBU)*
- *Les projets de développement. (CNDD-FDD)*
- *Les associations de développement. (MRC)*
- *Les chercheurs du développement. (UPRONA)*
- *Les bases d'un développement. (UPRONA)*
- *Le processus de développement. (FRODEBU)*
- *Des ateliers sur le développement. (CNDD-FDD)*

Le lexème *développement* est ici en position de SN2. Il est en association avec les objets (moraux ou humains), les états ou les événements.

CHAPITRE III : L'ANALYSE ENONCIATIVE

III.0. INTRODUCTION

On présente généralement tout énoncé comme étant d'abord un acte de communication : les interlocuteurs utilisent le même code et sont placés dans une situation particulière et dans un ensemble donné de circonstances. Un destinataire émet à l'adresse d'un receveur un message codé que ce dernier devra décoder pour pouvoir le comprendre. Toute parole ne pouvant être comprise que comme l'expression d'un sujet *-je, nous-* à l'adresse d'un autre sujet *-tu, vous-*, on ne saurait envisager l'énoncé indépendamment non seulement de son contenu, mais encore de ses acteurs et de leur subjectivité.

L'énoncé est apprécié par celui qui l'émet. Il peut être l'objet d'une déclaration mais aussi d'une interrogation, ou encore d'un désir, d'une volonté, d'une injonction, d'une crainte, d'une émotion quelconque. L'acte de communication qu'est la parole est à la fois l'expression d'un sujet, et une action de ce sujet destinée à modifier un autre sujet (à informer, à le mettre en garde, à l'émouvoir, à le séduire,...)

Les locuteurs des différents partis politiques choisis pour l'analyse ont privilégié certains pronoms dans leurs discours. Nous nous intéresserons donc à ces pronoms dans ce dernier chapitre. Nous analyserons ensuite comment ils conditionnent les concepts de l'énonciation tels la distance, la modalisation, la transparence (ou l'opacité) et la tension, des notions qui ont été précisées dans le premier chapitre.

III.1. LE JEU DES PRONOMS

L'étude des pronoms est déterminante pour indiquer le surgissement du sujet dans l'énoncé. Avant de les étudier cas par cas, signalons que certaines formes sont rares, presque absentes et par conséquent d'un apport négligeable à notre analyse. C'est notamment les formes *je* et *tu*. Les formes *nous*, *vous*, *il* ou *on* sont par contre en abondance et ceci s'explique par le fait que les discours qui font l'objet de notre analyse sont prononcés par les porte-parole des différents partis politiques en compétition, s'adressant à tous les Burundais. Nous devons reconnaître également que les locuteurs recourent parfois aux formes possessives telles *notre*, *votre*, *leur(s)*, mais aussi aux formes démonstratives telles *celui*, *ceux*, *c'est*, *ceci*, *cela*. Les formes interrogative et impérative y trouvent également place.

III.1.1. La première personne du singulier : « JE »

Grammaticalement, *je* est singulier et renvoie à un référent nécessairement unique. Donc, *je* signale la présence du locuteur dans son discours et ce dernier se manifeste dans sa singularité. C'est l'avis de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI :

“Le pronom « je » fournit toujours la même information à savoir la personne à laquelle renvoie le signifiant, c'est le sujet d'énonciation. »¹

- *Je vous salue. (UPRONA)*
- *Je vous souhaite la bienvenue. (MRC)*
- *J'invite tous les Burundais à soutenir toutes ces perspectives d'avenir. (CNND-FDD)*

¹ KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, A.Colin, 1980, pp.36-37.

- *Je vous invite à voter massivement pour le CNDD-FDD. (CNDD-FDD)*
- *Je vous remercie. (UPRONA)*

Nous constatons que le pronom personnel *je* apparaît uniquement soit au début, soit à la fin du discours. Ce sont les seuls cas où les locuteurs prennent totalement en charge leurs énoncés. Ce qui nous amène à conclure que la distance tend ici vers zéro. En effet, chacun des locuteurs est mandaté par son parti ; les idées qu'il expose ne sont pas à lui seul, il les partage avec les autres. Le pronom *je* est donc utilisé uniquement pour se présenter et pour clore le discours puisque ce sont les seuls moments où les locuteurs parlent en leurs noms propres. C'est donc le plus haut degré de l'implication individuelle du locuteur dans son énoncé.

III.1.2. La deuxième personne du singulier : « TU »

Généralement, la forme *tu* ne trouve pas d'expression dans les discours politiques. Le constat est également le même concernant nos discours choisis, hormis le seul cas relevé dans le discours du porte-parole du parti MRC RURENZANGEMERO.

- *MRC RURENZANGEMERO, que garantis-tu au peuple burundais ?*

Le parti MRC est ici considéré comme un être humain qui doit exposer son programme afin de gagner les élections.

Voici ce qu'en dit Alain FRONTIER :

« Il n'est sans doute pas raisonnable d'adresser la parole à qui ne saurait lui-même parler, chose ou bête. La parole n'est possible que si elle est susceptible d'être échangée. Mais si je fais cette chose peu raisonnable qui consiste à parler à qui ne veut m'entendre ni me répondre, je ne puis avoir recours qu'à la deuxième personne, puisque « adresser la parole », c'est dire « tu ». On peut le faire de façon fictive. »¹

III.1.3. La première personne du pluriel : « NOUS »

Contrairement à « je », le pronom personnel « nous » n'engage pas uniquement le locuteur, sauf le « nous » de majesté. Il permet de s'impliquer dans l'énoncé sans l'assumer seul. C'est également l'avis de BAKIZA :

« Il s'agit en quelque sorte de produire un énoncé sous la couverture du mandat dont on est muni mais de l'assumer collectivement avec ceux qui vous délèguent ou partagent le même mandat. »²

* NOUS 1

Cette forme peut avoir deux valeurs d'emploi. Un « je » agrandi (« nous » de majesté ; il n'apparaît pas dans notre corpus) et le « nous » d'orateur qui connote la modestie. Cette forme fait fortune dans notre corpus.

¹ FRONTIER, A., *La grammaire du français*, Paris, Ed. Belin, 1997, p. 9.

² BAKIZA, E., *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique du Burundi (1958-1966)*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, 1986, p. 66.

- *Nous avons toujours souhaité mettre en place au Burundi, un système politique républicain fondé sur l'indépendance nationale, les valeurs démocratiques, l'Etat de droit, l'intégrité territoriale, la souveraineté du peuple, la justice sociale, l'unité et les valeurs positives. (FRODEBU)*
- *Nous engagerons une lutte soutenue contre la pauvreté (FRODEBU)*
- *Nous allons rétablir les sinistrés dans leurs droits. (FRODEBU)*
- *Nous relancerons la production économique. (FRODEBU)*
- *Nous allons mieux gérer le secteur foncier et le secteur de l'environnement. (FRODEBU)*
- *Nous promettons une éradication de la corruption. (FRODEBU)*
- *Nous allons œuvrer pour l'unité entre les différentes composantes de la société burundaise. (FRODEBU)*
- *Nous allons instituer une juridiction spéciale chargée d'être saisie par quiconque et juger des violations des droits de l'homme. (FRODEBU)*
- *Nous mettrons sur pied une armée nationale, républicaine et professionnelle. Ceci passera par la correction continue des déséquilibres ethniques et régionaux dans la nouvelle force de défense nationale. (FRODEBU)*
- *Nous mettrons en chantier un vaste plan de reconstruction sur base ressources propres et extérieures. (FRODEBU)*
- *Nous mènerons une politique de facilitation d'accès aux intrants agricoles et d'élevage. (FRODEBU)*
- *En vue d'augmenter la production agricole nous introduirons et enseignerons aux populations les techniques de rétention des eaux de pluie et d'irrigation pour usage agricole intensive. (FRODEBU)*

- *Nous développerons et vulgariserons l'énergie, l'hydraulique et la téléphonie rurale dans les chefs-lieux des communes, des centres de négoce ruraux, les centres de santé, les petites et moyennes agglomérations. (FRODEBU)*
- *Nous relèverons le défi du secteur de la santé et du secteur de l'éducation. (FRODEBU)*
- *Nous multiplierons les moyens de sensibilisation contre le SIDA. (FRODEBU)*
- *Nous renforcerons les mesures administratives et policières pour prévenir et éradiquer les différentes causes de traumatismes dues aux nombreuses formes de violence notamment sexuelles. (FRODEBU)*
- *Afin de rehausser le niveau de vie des fonctionnaires, nous plaiderons en faveur de l'augmentation des salaires des fonctionnaires de l'Etat et de la création des caisses d'entraide et de crédit. (FRODEBU)*
- *Nous offrirons les mêmes chances aussi bien aux femmes qu'aux hommes dans tous les secteurs de la vie nationale. (FRODEBU)*
- *Nous mettrons tout en œuvre pour augmenter la production. (CNDD-FDD)*
- *Nous voulons que tous les fonctionnaires ayant le même statut soient traités de la même manière. (CNDD-FDD)*
- *Nous allons restructurer le domaine de la santé afin que tout le monde ait accès aux soins de santé. (CNDD-FDD)*
- *Nous ferons en sorte que l'habitat soit décent pour tout le monde. (CNDD-FDD)*
- *Nous voulons que tout enfant aille à l'école et cela le plus proche possible de chez lui. (CNDD-FDD)*

- *En nous basant sur le fait que la majorité des burundais vivent de l'agriculture et de l'élevage, ces secteurs seront privilégiés. (CNDD-FDD)*
- *Nous voulons vous informer que le CNDD-FDD a déjà marqué un grand pas dans la mise en place de nouveaux corps de défense nationale et de sécurité. (CNDD-FDD)*
- *Nous disons non aux tueries qui se commettent sur la population innocente. (CNDD-FDD)*
- *Nous allons rassembler tous les Burundais autour des idéaux de paix, de justice et de développement. (MRC)*
- *Nous nous attacherons à construire une nation réconciliée en nous appuyant sur les principes démocratiques de bonne gouvernance, de liberté et de pluralisme, ainsi que la lutte contre le génocide et l'exclusion. (MRC)*
- *En vue d'asseoir une base solide pour la relance de l'économie nationale, nous prendrons des mesures draconiennes à grande échelle pour éradiquer les pratiques de corruption, les malversations économiques et la fraude. (MRC)*
- *Nous assurerons la formation accrue des agents de santé et des médecins. (MRC)*
- *Nous mettrons en place une politique de promotion des activités à haute intensité de main d'œuvre pour garantir l'emploi. (MRC)*
- *Nous allons promouvoir et renforcer la culture burundaise. (MRC)*
- *Nous allons redonner valeur au métier d'enseignant. (MRC)*
- *Nous renforcerons l'unité des Burundais. (UPRONA)*

- *Nous voulons mettre en place une loi s'inscrivant en faux contre les détourneurs de fonds et les corrupteurs. (UPRONA)*
- *Nous voulons préserver les deniers publics. (UPRONA)*
- *Nous voulons doubler les salaires des fonctionnaires. (UPRONA)*
- *Nous continuerons à restructurer le corps de défense, de sécurité et de justice. (UPRONA)*
- *Nous mettrons en avant la reconstruction des maisons détruites. (UPRONA)*
- *Nous mettrons en place un observatoire national de l'emploi. (UPRONA)*
- *Nous voulons donner de l'emploi à 15.000 chômeurs chaque année. (UPRONA)*
- *Nous préserverons l'environnement. (UPRONA)*
- *Nous voudrions que les paroles s'accompagnent d'actes. (UPRONA)*
- *Nous voudrions leur montrer la différence. (UPRONA)*

Nous remarquons l'abondance de cette forme dans notre corpus. Elle est presque exclusivement sujet des non-accomplis. Elle est fréquemment sujet des verbes au futur de l'indicatif. Associé aux verbes d'action pour la majorité des exemples du corpus, le recours au futur rend nulle la distance entre les locuteurs et leurs énoncés, et exprime une tension vers un but. En effet, les locuteurs des différents partis ne parlent pas uniquement pour leur propre compte, ils jouent ici le rôle des porte-parole.

C'est ainsi qu'ils exposent leurs programmes en essayant de toucher tous les secteurs (politique, économique, social). Ils vont même jusqu'à mentir pour séduire le peuple afin d'être élus par la suite.

* **NOUS 2 : « Je + Tu »** (singulier ou pluriel)

Le locuteur qui parle inclut aussi toute personne présente lors de l'émission de son discours. Il fait en quelque sorte une leçon de morale au public présent à la situation de communication et le met en même temps dans le coup.

- *Nous savons tous que tout travailleur doit être rémunéré pour la tâche qu'il a accomplie. (CNDD-FDD)*
- *Beaucoup sera fait en matière de relations extérieures, de sorte que les pays avec lesquels nous avons établi des relations nous aident dans le développement. (CNDD-FDD)*
- *Les prochaines élections doivent nous mener à une paix durable. (UPRONA)*
- *Si réellement nous avons une affection pour nos ancêtres. (UPRONA)*
- *Si une fois nous oublions l'héritage de RWAGASORE. (UPRONA)*
- *Hutu, Tutsi, Twa, nous sommes toujours unis. (MRC)*

* **NOUS 3 : Je + Il(s)**

Il s'agit d'un « nous » désignant un ensemble dont une seule personnalité se pose comme porte-parole. Cette forme, avec la première, prêtent souvent à confusion et exigent par conséquent un recours incessant au contexte dans lequel elles apparaissent.

- *Vous nous jugerez sur nos actes. (CNDD-FDD)*
- *Nous leur avons affirmé et réaffirmons que tout sera mis en œuvre. (FRODEBU)*

* **NOUS 4 : Je + Tu + Il(s)**

La confusion est inévitable entre cette forme et « NOUS 2 » par le fait que « NOUS 4 » inclut aussi ceux qui sont absents dans la situation de communication. Dans quelques cas, le contexte permet de les différencier mais bien souvent, seule la volonté du locuteur le ferait. Aussi, des exemples qui illustrent la deuxième forme peuvent être repris pour ce cas-ci.

III.1.4. La deuxième personne du pluriel : « VOUS »

* **VOUS 1**

De la même manière que « tu » qui est pratiquement absent dans nos énoncés, le « vous » de politesse n'apparaît pas non plus.

* **VOUS 2 : tu + tu (singulier ou pluriel)**

Les discours choisis sont adressés à une masse de gens. Cela justifie la surabondance de cette forme dans les discours qui constituent notre corpus. Les locuteurs donnent des instructions à ceux qui vont les élire. Chacun use de tous ses moyens pour les convaincre.

- *Vous êtes les bienvenus dans notre parti. (MRC)*
- *Je vous salue. (MRC)*
- *Vous qui aspirez à un changement au BURUNDI. (MRC)*

- *Nous vous exhortons à suivre ces valeurs. (MRC)*
- *Je vous invite à voter massivement pour le CNDD-FDD. (CNDD-FDD)*
- *Je vous remercie. (CNDD-FDD)*
- *A ceux qui vont voter pour l'UPRONA, on va vous montrer ses signes distinctifs. (UPRONA)*
- *Un drapeau à deux couleurs que vous connaissez déjà. (UPRONA)*
- *Vous comprenez donc que l'UPRONA a de bons projets. (UPRONA).*
- *Le gouvernement que vous avez choisi. (FRODEBU)*
- *A droite, vous y trouverez un coq, vous savez que c'est la carte qui gagne. (FRODEBU)*
- *Vous pourrez y lire quelques mots. (FRODEBU)*

Quand l'homme politique emploie « VOUS 2 », il s'adresse souvent à la fois aux destinataires présents à la situation de communication en impliquant d'autres qui sont absents. Cela nous permet de dire que les énoncés valables pour « VOUS 2 » le sont aussi pour « VOUS 3 » (tu +tu + il(s)).

III.1.5. La troisième personne

Celle-ci est repérable sous la forme « il » ou « on ».

III.1.5.1. Le pronom « il »

Ce pronom peut désigner des animés ou des non-animés, ou bien déjà exprimés par un nom, ou bien présents à l'esprit des interlocuteurs. C'est un pronom personnel remplaçant un nom déjà prononcé.

- *Le CNDD-FDD veut que tous les Burundais soient respectés. (CNDD-FDD)*
- *Il veut du bien pour tout le monde. (CNDD-FDD)*
- *Il ne discrimine pas. (CNDD-FDD)*
- *Il veut la paix, la justice, le partage. (CNDD-FDD)*
- *Il souhaite mettre en place des institutions démocratiques. (CNDD-FDD)*
- *L'UPRONA veut redonner honneur à notre pays. (UPRONA)*
- *Il en a la force et le courage. (UPRONA)*
- *Le parti SAHWANYA-FRODEBU renouvelle son engagement au peuple burundais. (FRODEBU)*
- *Il ne vous décevra pas. (FRODEBU)*

Le pronom *il* des énoncés recueillis désigne des non animés en l'occurrence les partis politiques. Ce sont les différentes idéologies de ces partis politiques qui y sont développés par le locuteur concerné.

III.1.5.2. Le pronom « on »

Le pronom indéfini « on » (forme neutre, donc, pas de pluriel), exclusivement sujet et exclusivement représentant référentiel, ne s'emploie que pour désigner des êtres humains. Bien que susceptible de désigner plusieurs individus, de sexe masculin ou féminin, il est toujours neutre et toujours à la troisième personne du singulier. Son emploi s'apparente à celui d'un pronom personnel sujet conjoint. Conformément à son appartenance aux indéfinis, le pronom « on » peut désigner un ou plusieurs individus indéterminés. Dans cet emploi, il signifie littéralement « *une ou plusieurs personnes quelconques, tout le monde, quelqu'un, n'importe qui, etc.* ». Le cas est également similaire pour nos discours politiques choisis. Aussi les exemples contenant cette forme sont-ils fréquents dans notre corpus.

- *Afin de renforcer le sentiment citoyen et national chez le peuple, on mettra en place des cadres adéquats de formation citoyenne. (FRODEBU)*
- *On mettra en place une structure décentralisée ayant pour mission l'encadrement et le suivi des démobilisés. (FRODEBU)*
- *On portera un accent particulier sur la détention préventive pour éviter des abus constatés dans ce domaine. (FRODEBU)*
- *On devra lancer l'exploitation industrielle des ressources naturelles déjà identifiées. (FRODEBU)*
- *On va vous montrer ses signes distinctifs. (UPRONA)*
- *C'est celui qu'on retrouve sur le billet de cent francs. (UPRONA)*
- *On va lutter contre la famine et la misère. (MRC)*

III.2. LES FORMES POSSESSIVES : *notre, votre, leur(s)*

- *Vous êtes les bienvenus dans notre parti. (MRC)*
- *Il est temps de redonner honneur à notre pays. (UPRONA)*
- *Tels sont les principes de notre parti. (MRC)*
- *Pour votre propre volonté. (FRODEBU)*
- *Votre voix nous sera d'un grand apport. (FRODEBU)*
- *Vos doléances seront analysées. (MRC)*
- *Nous voudrions leur montrer la différence. (UPRONA)*
- *Nous encouragerons et soutiendrons les associations de producteurs paysans en vue de défendre leur position économique et sociale. (FRODEBU)*
- *Une attention particulière sera portée à la situation des femmes pour lutter contre toute discrimination et toute injustice à leur égard. (FRODEBU)*
- *Le parti SAHWANYA-FRODEBU mènera toutes les actions nécessaires à la réhabilitation des sinistrés dans leurs droits. (FRODEBU)*
- *Que tous les Burundais aient la paix dans leurs biens et dans leurs foyers. (CNDD-FDD)*
- *Nous voulons que nos objectifs soient atteints. (CNDD-FDD)*

Les formes de possessifs au « pluriel » sont utilisées parallèlement aux formes du « singulier » *notre (nos), votre (vos), leur (leurs)*.

Les locuteurs utilisent l'adjectif possessif *notre (nos)*, pour montrer qu'ils partagent les mêmes intérêts et qu'ils poursuivent un même objectif.

L'adjectif possessif *votre (vos)* exprime la possession, l'appartenance au public de la chose évoquée par le locuteur.

Signalons enfin que le choix entre *leur* et *leurs* est libre selon qu'on veut insister soit sur chaque cas particulier, soit sur la généralité des cas.

III.3. LES FORMES DEMONSTRATIVES: *c'est, celui, ceux, ceci, cela.*

- *Une photo de celui qui a fondé le parti UPRONA. (UPRONA)*
- *Celui qui a milité pour l'indépendance du Burundi. (UPRONA)*
- *C'est celui qu'on retrouve sur le billet de cent francs. (UPRONA)*
- *Pour ceux qui ne le connaissent pas. (UPRONA)*
- *Il y a ceux qui parlent de démocratie... (UPRONA)*
- *Ceci passera par la correction continue des déséquilibres ethniques et régionaux. (FRODEBU)*
- *Nous allons lutter contre l'impunité. Ceci passera aussi par le renforcement du système judiciaire. (FRODEBU)*
- *Pour cela, nous allons recruter, former et équiper une police qui assure une sécurité de proximité à toute la population. (FRODEBU)*
- *C'est pour cela que nous sommes ici. (MRC)*

C'est est ici suivi d'une proposition introduite par la conjonction *que*. Il sert à insister sur la personne ou sur la chose dont on parle.

Celui (ceux), renvoie à un nom déjà exprimé ou non encore exprimé. Ce nom désigne ici un être humain, en l'occurrence le Prince Louis RWAGASORE ou les membres du parti UPRONA.

Quant à *Ceci*, il sert à la désignation des choses et des êtres proches dont on vient de parler ou dont on va parler.

Enfin, *cela* sert à désigner des êtres ou des choses plus éloignées ou dont on a parlé auparavant.

III.4. LA FORME INTERROGATIVE

- *Y a-t-il un autre parti politique, autre que l'UPRONA, qui a soutenu le pays, qui s'est battu pour lui et l'a sauvé de la dérive sous le régime colonial ? (UPRONA)*
- *Si réellement nous avons une affection pour nos ancêtres et nos parents qui ont tout fait pour l'UPRONA et qui l'ont vu remporter la victoire en 1961, pourraient-ils nous comprendre si une fois nous oublions l'héritage de RWAGASORE et ainsi, le parti UPRONA ? (UPRONA)*
- *A l'époque où l'UPRONA détenait encore le pouvoir, avez-vous jamais vu le Burundi sombrer dans le chaos comme c'est le cas aujourd'hui ? (UPRONA)*
- *Pourquoi allons-nous voter pour le MRC RURENZANGEMERO ? (MRC)*

Les trois premières phrases sont ici marquées par l'addition après le verbe (ou après l'auxiliaire aux formes composées), d'un pronom personnel correspondant à la personne, au genre et au nombre du sujet. Si le sujet est un nom, on ajoute le pronom *il(s)*, si le sujet est un pronom personnel, on assiste à une inversion du sujet.

Au regard du corpus, les différentes interrogations sont tendancieuses. Les différentes structures ont un impact considérable sur l'orientation de l'attention de l'allocutaire et partant provoquent une action chez le public récepteur.

III.5. LA FORME IMPERATIVE

- *Ayez la paix, la justice et le développement. (MRC)*
- *Votez pour le MRC RURENZANGEMERO. (MRC)*
- *Soyez prudents, interrogez votre conscience. (UPRONA)*
- *Gardez toujours la paix. (UPRONA)*
- *Restez en paix. (CNDD-FDD)*
- *Evitez tout parti qui discrimine. (CNDD-FDD)*

Dans ces énoncés, les locuteurs expriment soit un conseil, soit un souhait. Les actions ou les états exprimés par les verbes à l'impératif sont rapportés à des êtres animés. Le sujet effacé au mode impératif est « vous ».

Le recours à l'impératif témoigne d'une absence de distance et d'une tension maximale.

III.6. CONCLUSION

L'emploi des pronoms personnels nous a été utile pour l'interprétation du message transmis. Ils nous ont à la fois renseignés sur la personne du locuteur et sur le genre de discours lui-même.

Signalons à toutes fins utiles que c'est dans les discours politiques comme les nôtres, que se retrouve le système pronominal, souvent ou presque toujours utilisé avec préméditation selon les résultats escomptés par le(s) locuteur(s).

CONCLUSION GENERALE.

Nous venons de consacrer une étude à l'analyse et l'interprétation lexico-sémantique des discours des partis politiques lors de la campagne électorale de 2005 au Burundi, précisément ceux du CNDD-FDD, du FRODEBU, de l'UPRONA et du MRC.

Dans notre démarche, ayant choisi de travailler sur les discours politiques burundais, il s'est avéré nécessaire déjà dans la partie introductive, de définir le sujet du travail, de donner les principales motivations de son choix, de présenter nos hypothèses et les objectifs de l'étude, mais aussi d'en préciser les limites. Egalement, nous n'avons pas manqué de préciser la méthodologie adoptée pour constituer le corpus.

Les cadres théorique et socio-historique, constituent notre premier chapitre. Dans le cadre théorique, une attention particulière a été réservée à la théorie déjà existante relative à l'analyse du discours en linguistique. Cela étant, un bref aperçu des différentes approches déjà mises sur les rails a été effectué.

Le cadre socio-historique quant à lui, relate les différents contextes dans lesquels s'est déroulé le processus électoral de 2005 au Burundi. En effet, le discours étant toujours dépendant des conditions de production, celle-ci dépendant de l'histoire et de la société, il nous a semblé opportun de situer les notions-clés de notre étude dans l'ensemble de l'histoire sociopolitique du Burundi.

Dans notre deuxième chapitre qui porte sur l'analyse lexico-sémantique, nous nous sommes évertuée à dégager le contenu des discours soumis à l'analyse. Quatre notions sur lesquelles convergent les partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC ont retenu notre attention : *démocratie, paix, justice et développement*.

En analysant ces lexèmes, nous avons pu illustrer nos points de vue par le biais des exemples concrets. En effet, nos constatations, nos conclusions ne sont venues que des observations, de l'analyse et de

l'interprétation du corpus. Dans la perspective sémantique, nous avons tourné notre attention sur le sens contextuel. Ce sont les phrases noyaux qui ont joué le rôle de contexte. Le sens des discours ne serait pas mis à jour d'une façon satisfaisante si nous nous étions arrêtée à l'analyse lexico-sémantique. Les locuteurs, en transmettant leurs messages manifestent des intentions dont l'approche lexico-sémantique n'est pas en mesure de rendre compte. De plus, les discours contiennent en eux-mêmes les différents comportements de l'allocutaire. C'est ainsi que nous avons eu recours à l'approche énonciative dans le troisième chapitre.

Dans cette analyse, l'étude des pronoms a rendu compte de la présence ou de l'absence des différents locuteurs dans leurs discours. Nous avons pu alors constater que les locuteurs parlent au nom d'une institution politique qui les a mandatés. Egalement, nous avons pu conclure que l'avènement de plusieurs partis politiques signifie l'avènement de plusieurs conceptions et représentations du pouvoir.

L'on pourrait cette fois-ci chercher si nos hypothèses de départ ont été vérifiées et si nos objectifs ont été atteints.

En établissant les hypothèses, il était question de les infirmer ou de les confirmer. Nous avons remarqué que les discours des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC prononcés pendant la campagne électorale de 2005 au Burundi, possédaient une structure qui a été mise à jour aux deuxième et troisième chapitres. Egalement, nous avons pu montrer que le vocabulaire politique des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC est commun par le fait que nous avons pu dégager des lexèmes récurrents mais qui sont utilisés de façons différentes selon que le parti veut accéder ou se maintenir au pouvoir. C'est donc dire que chacun a essayé d'accoler aux mots une signification spécifique.

Enfin, notre analyse a montré que l'environnement linguistique des notions étudiées est tributaire des conditions de production, des circonstances socio-historiques ayant entouré l'émission des discours. Nous l'avons surtout fait dans nos interprétations sociolinguistiques des structures syntaxiques des énoncés. Nous pouvons donc affirmer que les hypothèses ont été vérifiées.

Il nous revient ensuite de montrer si les objectifs que nous nous sommes assignée ont été atteints ou non.

S'agissant de la personne qui parle, elle a été identifiée : il s'agit des différents mandataires des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC. Les interlocuteurs sont le peuple burundais. La question « de quoi » a été traitée par le biais de l'analyse de contenu des discours. Elle a embrassé les deux derniers chapitres. C'est dans le deuxième chapitre que nous avons précisé le « pourquoi » des énoncés en tentant une interprétation des structures syntaxique et sémantique. Nous avons enfin montré dans notre analyse énonciative le fonctionnement des discours étudiés, répondant ainsi à la question du « comment ». Le constat a été que les locuteurs s'impliquent dans leurs énoncés dans l'objectif de susciter l'intérêt et l'adhésion des membres à leurs partis politiques.

Notre modeste contribution à l'analyse du discours s'arrête là, mais le monde fascinant de la politique reste grand ouvert à d'autres explorations et occupe une large part dans la société burundaise. Si notre recherche s'est principalement basée sur les discours des partis CNDD-FDD, FRODEBU, UPRONA et MRC prononcés pendant la campagne électorale de 2005 au Burundi, peut-être que d'autres pourraient travailler sur les discours des « Indépendants » qui n'adhèrent à aucun parti politique.

BIBLIOGRAPHIE.

A. *OUVRAGES GENERAUX.*

1. BARDIN, L., *Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977, 233pp.
2. BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1996, 286pp.
3. CHOMSKY, N., *Structure syntaxique*, Paris, Seuil, 1969, 302pp.
4. DELAHAYE, X., *La frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977, 189pp.
5. FRONTIER, A., *La grammaire du français Paris*, Ed. Belin, 1997, 750pp.
6. GUESPIN, L., *L'analyse du discours: problèmes & perspectives*, Paris, Ed. de la Nouvelle Critique, 1975, 218pp.
7. JAKOBSON, R., *Essai de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1966, 260pp.
8. KERBRAT -ORECCHIONI, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, 290pp.
9. MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, 191pp.
10. MAINGUENEAU, D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed. du Seuil Cop : 1996, 93pp.

11. SARFATI, G., **Eléments d'analyse du discours**, Paris, Nathan Université, 2001, 128pp.
12. SAUSSURE, F. de, **Cours de linguistique générale**, Paris, Ed. Critique, 1979, 509pp.
13. TESNIERE, L., **Eléments de syntaxe structurale**, Paris, Klincksieck, 1976, 205pp.

B. THESE ET MEMOIRES.

1. BAKIZA, E., **Contribution à l'analyse linguistique du discours politique du Burundi (1958-1966)**, Thèse de Philosophie, Montréal, 1986.
2. BIHIZI, P., **Le vocabulaire politique et social à travers la presse écrite locale**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 1998.
3. BUTOYI, F., **Essai d'analyse et d'interprétation lexico sémantique des mots-clés des discours d'investiture présidentielle au Burundi**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 2004.
4. HODARI, D., **Le discours politique soviétique sur la paix et le désarmement (1983-1986)**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 1990.
5. KUBWAYO, A- M., **Le jeu pronominal dans un cadre énonciatif. Application à des discours politiques burundais (1962-1966)**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 1990.

6. NAKINTIJE, C., **Analyse linguistique du discours religieux de Mgr Gorju**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 1990.
7. NSABUMUREMYI, C., **Essai d'analyse et d'interprétation sociolinguistiques des discours de coup d'Etat au Burundi**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 2001.
8. NTAARUTIMANA, S., **Les causes de la défaite du parti UPRONA : élection de juin 1993**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F. L.S.H., 1995.
9. SINDAYIGAYA, R., **Le discours politique burundais sur l'unité nationale et la démocratie : 1987-1991 : essai d'analyse sociolinguistique**, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 1993.

C. ARTICLES DE REVUES ET JOURNAL.

1. CHARAUDEAU, P., **Procédure d'analyse lexico sémantique**, Cahiers de lexicologie, 18, 1971, pp 3-127.
2. CHAUVEAU, G., **Analyse linguistique du discours jaurésien**, Langages, 52, 1976, pp 5-40.
3. DUBOIS, J., **Enoncé et énonciation**, Langages, 13, 1969, pp 115-126.
4. GUESPIN, L., **Problématique des travaux sur le discours politique**, Langages, 23, 1971, pp 3-24.
5. HARRIS, Z. S., **L'analyse du discours**, Langages, 13, 1969, pp 112-126.

6. TODOROV, T., **Problèmes de l'énonciation**, Langages, 17, 1970, pp 3-11.
7. Le RENOUVEAU N°6487.

D. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIE.

1. Dictionnaire Petit Larousse, Paris, Larousse, 1987.
2. Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome 12, Paris, Larousse, 1984.
3. MOUNIN, G., Dictionnaire de la linguistique, Paris, PUF, 1974.